



VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

A.P.Y.

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE



LA ROCHE-SUR-YON



*Philatélie
Marcophilie
Histoire Postale*



N° I.S.S.N. = 1276-7616

Bulletin Trimestriel

N°100 MARS 2005

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 29, rue Auguste DURAND - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 XV, compte une section adultes et une section jeunes.

M. Jean-Marie LETERME occupe la charge de Président.

CE QU'ELLE OFFRE :

- ⇒ Des réunions mensuelles.
- ⇒ La revue fédérale "Philatélie Française" consultable aux réunions mensuelles.
- ⇒ Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- ⇒ Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- ⇒ Un BULLETIN PÉRIODIQUE gratuit dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

- ⇒ Une bibliothèque.
- ⇒ Du matériel à prix réduit.
- ⇒ Des informations en tous genres.
- ⇒ Des projections de documents
- ⇒ Des échanges.
- ⇒ Des mini-bourses entre adhérents et autres sociétés philatéliques
- ⇒ Des réponses aux questions posées quant à votre collection.
- ⇒ Etc...

LES REUNIONS

Les adultes et les jeunes se réunissent une fois par mois, le dimanche à 9 h 30 au 29, rue Anatole France

REUNIONS MENSUELLES 2005

29, Rue Anatole France - LA ROCHE SUR YON
DIMANCHE de 9 h 30 à 12 h

<i>1er Dimanche de chaque mois ADULTES DE 9 h 30 À 12 h 00</i>			<i>Dernier dimanche de chaque mois JEUNES DE 9 h 30 à 12 h 00</i>		
Dimanche	9 Janvier	Galettes et échanges	DIMANCHE	9 JANVIER	Galettes
Dimanche	6 Février	Conférence et échanges	DIMANCHE	30 JANVIER	
Dimanche	6 Mars	Bulletin et échanges	DIMANCHE	27 FEVRIER	
Dimanche	3 Avril	Conférence et échanges (Mennessiez)	DIMANCHE	27 MARS	
Dimanche	1 ^{er} Mai	Echanges	DIMANCHE	24 AVRIL	
Dimanche	5 Juin	Bulletin et conférence (Grangiens)	DIMANCHE	29 MAI	
Dimanche	26 Juin	Echanges	DIMANCHE	26 JUIN	
Dimanche	4 Septembre	Bulletin et échanges	DIMANCHE	28 AOUT	
Dimanche	2 Octobre	Conférence et échanges (Audureau)	DIMANCHE	25 SEPTEMBRE	
Dimanche	6 Novembre	Conférence et échanges	DIMANCHE	30 OCTOBRE	
Dimanche	27 Novembre	Echanges	DIMANCHE	27 NOVEMBRE	

Dimanche 11 Décembre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 9 heures

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 2005

(en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

- 26 et 27 Février : Fête du Timbre à St Gilles-Croix-de-Vie
- 5 au 8 Mai : Congrès National et Exposition Nationale à Nancy
- 21 et 22 Mai : Philajuniors à St Jean d'Angely
- 22 et 23 Octobre : Congrès Régional du G.P.C.O à Saujon

22 Janvier 2006 : 24^e Salon des Collectionneurs à La Roche-sur-Yon

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 106

Mars 2005

2	Editorial.	J.M. Leterme
3-4-5	A.G . Ord.et A.G. Extraordinaire du 12-12-2004.	Michel Fournier
6	Conseil du 14-12-2004 et composition du Bureau.	Philippe Marton
7 à 15	Les Essarts 1707-1900.	Jacques Renollaud
16 à 18	Revue de Presse.	Philippe Marton
19 à 21	A la découverte de la Maximaphilie.	Didier Laporte
22	La Moulinette.	Michel Fournier
23 à 31	Naissance d'une thématique :Les champignons.	Jacques Loiseaux
32	Les brèves.	Michel Audureau
33-34	Salon des Collectionneurs.	Jean-Claude Brethomé
35-36	Vie de l'amicale.	Philippe Marton
37 à 39	Les vieux almanachs.	Michel Audureau
40-41	Echo de la Biblio. et la boîte à malices.	Guy Bernard
42	Histoire postale de La Roche-sur-Yon.	
43 à 46	Les P'tits Philous.	Guy Bernard
47-48	P.A.P. et actualités vendéennes	J.M. Leterme

Directeurs de la publication : Jean-Marie Leterme, Guy Bernard
Comité de Rédaction : C. Belleil - J.M. Leterme- M. Audureau- P. Marton- F. Grangiens- G. Bernard.

Impression des textes : Imprimerie municipale.

Impression de la couverture : Crédit Mutuel.

**Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite,
sauf autorisation écrite du conseil de l'APY- Dépôt légal n° 1169-1199**

EDITORIAL

Après neuf années à la Présidence de notre Amicale, Michel AUDUREAU a décidé de passer le flambeau. J'ai accepté le poste de Président dans une organisation qui se porte bien :

- l'excellent bilan financier nous a permis d'acquérir un vidéo-projecteur en ce début d'année,
- chaque élu du Conseil d'Administration, élargi à 14 membres depuis la modification des statuts intervenue lors de notre dernière Assemblée Générale, a accepté de tenir un rôle actif pour alléger la tâche du nouveau président,
- les réunions d'adultes, « tristounettes » il y a quelques années, réunissent régulièrement 20 à 25 adhérents, les échanges fonctionnent et la convivialité est présente,
- la section jeunes inexistante en 1998, compte aujourd'hui 25 membres,
- l'implication de notre amicale dans les manifestations du Bicentenaire de la ville a renforcé notre image de marque vis-à-vis de nos principaux partenaires (la ville, La Poste) et de futurs adhérents,
- et enfin, l'ouvrage « Histoire Postale de La Roche-sur-Yon » est aujourd'hui cité en référence pour sa qualité et la richesse de son contenu.

Michel, pour tout le travail accompli au sein de notre association, je te remercie en mon nom et celui de Conseil d'Administration.

Humeur : une nouvelle flamme a été mise en service à la Roche-sur-Yon. Utilisée depuis début janvier à la Recette Principale (CDIS) et début février au Centre de Tri (CTC), nous avons découvert cette évolution sur du courrier ayant circulé. Il n'existe pas de flamme 1^{er} jour. Dommage pour les collectionneurs.

Humeur 2 : lors du 1^{er} jour de la Marianne de LAMOUCHE des 8 et 9 janvier dernier, bon nombre d'adhérents de l'APY ont déposé leurs enveloppes au Bureau Temporaire de la Préfecture, certains allant même jusqu'à détacher la précieuse carte de l'agenda de La Poste. Quelle déception lorsque le courrier est arrivé, aucun repère électronique sur les enveloppes ou cartes postales. Si ces documents apparaissent un jour dans une collection exposée, les jurys reprocheront à l'exposant d'utiliser du matériel n'ayant pas circulé !!!

L'Amicale a été contactée par les organisateurs de Vendée Cheval pour renouveler le partenariat de septembre 2003.

Et nous allons poser notre candidature pour l'organisation de la Fête du Timbre 2006 qui pourrait se dérouler à Aubigny si la salle polyvalente est disponible.

Bonne lecture à tous

Jean-Marie LETERME

Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2004

L'ensemble des adhérents ayant été convoqués le 4 novembre 2004, le Président ouvre la séance à 9h23.

1- P.V. de l'A.G. 2003.

Le compte-rendu de l'A.G. 2003 ayant été intégralement diffusé dans le bulletin de mars 2004, personne n'en demande sa lecture. Il est adopté à l'unanimité.

2- Rapport d'activité 2004.

Ce fut une année chargée et exceptionnelle qui connut succès et réussites.

Le Président rappelle toutes les manifestations qui se sont déroulées :

- galette des rois ;
- Salon des Collectionneurs (P.A.P., carte postale, ex-libris, bureau temporaire) ;
- exposition à la médiathèque et bureau temporaire du 25 au 29 mai;
- présentation ,du 11 au 13 juin, de notre ouvrage à l'Espace Mazurelle, par l'intermédiaire de la librairie 85000;
- vente anticipée des timbres sur l'Epopée Napoléonienne (P.A.P.,ex-libris, bureau temporaire avec 2 cachets différents) ;
- exposition au Carreau des Halles (travail des jeunes sur les rues et places de La Roche-sur-Yon.

En outre, les réunions mensuelles (participation plus importante que les années précédentes) se sont déroulées dans une bonne ambiance.

De nombreux jeunes se sont régulièrement réunis (l'effectif atteint 25 membres). Le Président félicite les animateurs.

Le Président lance, une nouvelle fois, un appel pour obtenir des articles à insérer dans le bulletin.

Il termine en remerciant les adhérents qui ont participé aux différentes activités de l'année.

Avant le vote, F.Grangiens estime que l'Assemblée peut remercier le Président du travail qu'il a accompli cette année et sans lequel le succès n'aurait pas été au rendez-vous.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité moins une voix (celle du Président).

3- Rapport financier

Le Président fait part de l'énorme travail fourni par le Trésorier, en raison du nombre de manifestations.

P.Béziers présente un bilan excédentaire, permettant de réaliser des investissements sans entamer les réserves. Il remercie la Ville de l'aide non négligeable apportée à l'A.P.Y..

L'Assemblée entend le rapport des Vérificateurs aux Comptes (D.Clerc et J.Laurence) qui conclut à féliciter le Trésorier et à proposer à l'Assemblée de lui donner quitus de sa gestion 2004. Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une voix (celle du Trésorier).

4- Fixation de la cotisation 2005.

Le Conseil propose le maintien de la cotisation 2004 pour l'année 2005 :

-adultes :25 euros (fédération :4 euros, G.P.C.O. :2 euros, G.P.V. :1,5 euro, bons de soutien :1 euro, A.P.Y. :16,5 euros.

-jeunes : 6 euros (fédération : 2 euros, G.P.C.O. :1 euro, A.P.Y. :3 euros.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

5- Section Jeunes.

A.Praud et J.M.Leterme rendent compte des activités de l'année :

- stand au Salon des Collectionneurs (10 nouvelles adhésions, soit 25 au total) ;
- participation à la Fête du Timbre de Montaigu et au Challenge Pasteur à Ouistreham ;
- exposition à la Maison de Quartier du Pont Morineau (26 et 27 juin) et sur les rues de la Roche-sur-Yon au Carreau des Halles ;
- participation à la mini-bourse du G.P.V. à Challans.

Les réunions mensuelles sont régulièrement suivies par une quinzaine de jeunes.

Pour 2005, les projets inscrits au programme sont :

- la participation au Salon des Collectionneurs ;
- la rencontre des jeunes du G.P.C.O. à Niort ;
- la Fête du Timbre à St Gilles-Croix-de-Vie ;
- Phila-Juniors à St Jean d'Angély ;
- la tenue (si possible) de deux réunions mensuelles pour préparer les collections à exposer.

A.Praud et J.M.Leterme lancent un appel aux adultes pour la fourniture de timbres et documents.

6- Nouveautés.

M.Fournier rend compte de cette activité qui n'appelle pas de commentaire particulier. Il demande seulement à certains adhérents leurs versements plus rapidement.

P.Prud'homme se tiendra une fois par trimestre à disposition des adhérents pour commander, au Service Philatélique de La Poste à Paris, les nouveautés que l'on ne peut pas se procurer à La Roche-sur-Yon.

7- Circulations.

P.Béziers, qui rend compte du fonctionnement de ce service, demande qu'on lui procure des boîtes pour faire circuler les carnets.

8-Calendarier des réunions 2005.

Il a été distribué à l'entrée de la salle. F.Grangiens, J.P.Hurtaud, F.Menessiez et M.Audureau se déclarent volontaires pour assurer une conférence.

9- Election des Vérificateurs aux Comptes.

D.Clerc et J.Laurence, volontaires pour assurer cette mission, et seuls candidats, sont élus à l'unanimité.

10-Election au Conseil.

Ont fait acte de candidature : G.Bernard, J.C. Brethomé, F.Grangiens, J.P.Hurtaud, J.M.Leterme et J.Loiseaux. Ils sont élus à l'unanimité.

A.Praud, désignée par les jeunes pour les représenter au Conseil, est confirmée dans ce mandat par l'Assemblée.

11-Questions diverses.

A.Dupond fait le point de la participation des négociants au Salon des Collectionneurs. M.Audureau prend note des adhérents volontaires pour y accomplir une tâche.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h12.

Il est alors procédé à la remise de diplômes d'honneur du G.P.C.O. à G.Bernard, J.M.Leterme et P.Marton.

Après le tirage de la traditionnelle tombola, les participants se retrouvent autour de la table du convivial vin d'honneur préparé par J.C.Brethomé.

Le Président,

Le Secrétaire,

Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2004

L'ensemble des adhérents ayant été convoqués le 2 novembre 2004, le Président ouvre la séance à 9h15, en présence d'une cinquantaine de membres.

Il remercie ces derniers de leur participation, présente les excuses du Directeur Départemental de La Poste, du Chef d'Etablissement de la Recette Principale de La Roche-sur-Yon, de Mme Mornet et de M. Pauvert, et passe à l'ordre du jour :

Modification des statuts, telle que précisée dans la convocation ,

A savoir :

Article 3- Siège Social.

Le siège social est fixé au domicile du Président. Il peut être transféré en tout autre point par simple décision du Conseil d'Administration prise à la majorité des voix de ses membres.

Article 10- Administration.

L'Association est administrée par un Conseil :

- 1- de onze minimum à quatorze membres maximum (la suite sans changement jusqu'à)

Le Conseil d'Administration choisit en son sein, au scrutin secret, un Bureau composé de :

- 1 président,
- 2 minimum à 4 vice-présidents maximum (la fin sans changement).

Ces propositions étant adoptées, telles quelles, à l'unanimité, le Président clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 9h23.

Le Secrétaire,

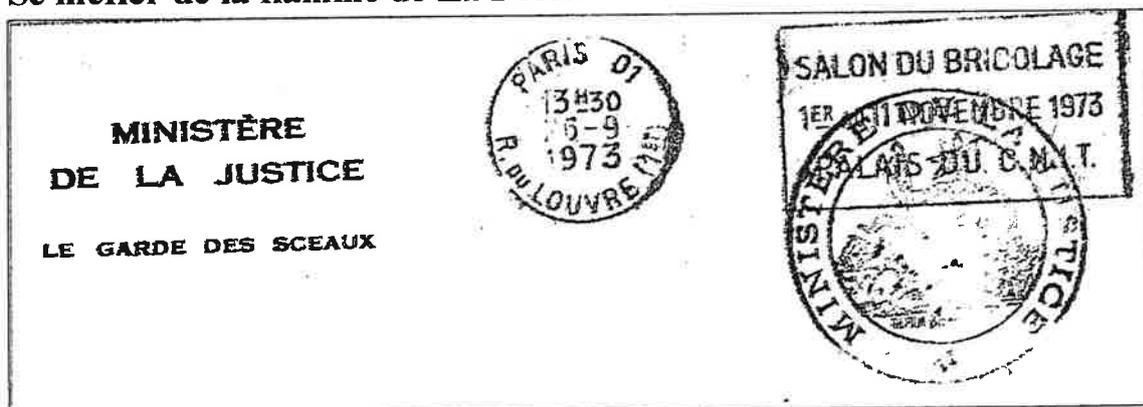
Michel Fournier

Le Président,

Michel Audureau

.....

Se méfier de la flamme de La Poste



Composition du Conseil et du Bureau en 2005.

Conseil :

M^{lle} Alexandra PRAUD,

MM. Michel AUDUREAU, Claude BELLEIL, Guy BERNARD, Patrick BÉZIERS, Jean-Claude BRETHOMÉ, Richard COQUET, Michel FOURNIER, Francis GRANGIENS, Abel GUILHEMJOUAN, Jean-Pierre HURTAUD, Jean-Marie LETERME, Jacques LOISEAUX, Philippe MARTON et Pierre PRUD'HOMME.

Bureau

<u>Président :</u>	Jean-Marie LETERME	<i>29, rue Georges Durand 85000 LA ROCHE SUR YON</i>
<u>Vice-Président délégué aux relations extérieures :</u>	Michel AUDUREAU	<i>49, rue du Docteur Cullère 85000 LA ROCHE SUR YON</i>
<u>Vice-Présidents :</u>	Claude BELLEIL	<i>6, boulevard Denis Papin 85000 LA ROCHE SUR YON</i>
	Richard COQUET	<i>31, rue des Primevères 85430 NIEUL LE DOLENT</i>
	Abel GUILHEMJOUAN	<i>15, rue Saint Vincent de Paul 85000 LA ROCHE SUR YON</i>
<u>Secrétaire :</u>	Philippe MARTON	<i>76, boulevard des Belges 85000 LA ROCHE SUR YON</i>
<u>Trésorier :</u>	Patrick BÉZIERS	<i>Pilorge 101, rue de Renou 85000 LA ROCHE SUR YON</i>
<u>Circulations :</u>	Patrick BÉZIERS	<i>Pilorge 101, rue de Renou 85000 LA ROCHE SUR YON</i>
<u>Nouveautés :</u>	Michel FOURNIER	<i>21, rue Jean le Bon 85000 LA ROCHE SUR YON</i>

Répartition des tâches en 2005.

<u>Responsables jeunes :</u>	Jean-Marie LETERME, Guy BERNARD, Jean-Claude BRETHOMÉ, Jean-Pierre HURTAUD, Philippe MARTON, Alexandra PRAUD	
<u>Responsables du matériel :</u>	Pierre PRUD'HOMME, Claude BELLEIL	
<u>Responsables de la bibliothèque :</u>	Guy BERNARD, Claude BELLEIL, Jean-Claude BRETHOMÉ, Pierre PRUD'HOMME	
<u>Responsables du Salon :</u>	Amédée DUPOND, Richard COQUET, Michel AUDUREAU pour la partie administrative	
<u>Bulletin :</u>	Directeur de la publication Coordinateur à la rédaction Coordinateur à la mise en page Comité de rédaction	Jean-Marie LETERME Guy BERNARD Michel AUDUREAU Michel AUDUREAU, Claude BELLEIL, Guy BERNARD, Michel FOURNIER, Francis GRANGIENS, Jean-Marie LETERME, Philippe MARTON.
<u>Rubriques :</u>	<i>Philatélie vendéenne</i> <i>La Moulinette</i> <i>Les brèves</i> <i>La vie de l'Amicale</i> <i>Les P'tits Philous</i>	Jean-Marie LETERME Michel FOURNIER Michel AUDUREAU Jean-Claude BRETHOMÉ et Philippe MARTON Guy BERNARD et Alexandra PRAUD
<u>Diffusion</u>		Claude BELLEIL et Michel FOURNIER
<u>Secrétaire adjoint :</u>		Michel FOURNIER
<u>Nouveautés de Monaco :</u>		Claude BELLEIL
<u>Adjoint aux nouveautés :</u>		Pierre PRUD'HOMME
<u>Trésorier adjoint :</u>		Jacques LOISEAUX
<u>Adjoint aux circulations :</u>		Abel GUILHEMJOUAN
<u>Intendance :</u>		Jean-Claude BRETHOMÉ et Pierre PRUD'HOMME

LES ESSARTS 1707-1900

Lors du bureau temporaire du 25 mai, à la médiathèque, Jacques Renollaud, par manque de place, n'a pu exposer toute sa collection, dont celle des Essarts. Afin de faire connaître à l'ensemble des amicalistes ces rares documents anciens, nous avons le plaisir de vous les présenter dans ce bulletin.

Bureau de Direction ouvert au cours du XVII^{ème} siècle.

Il fut incendié à la Révolution puis rouvert en Recette-Distribution en Février 1830.

Les premières marques postales manuscrites

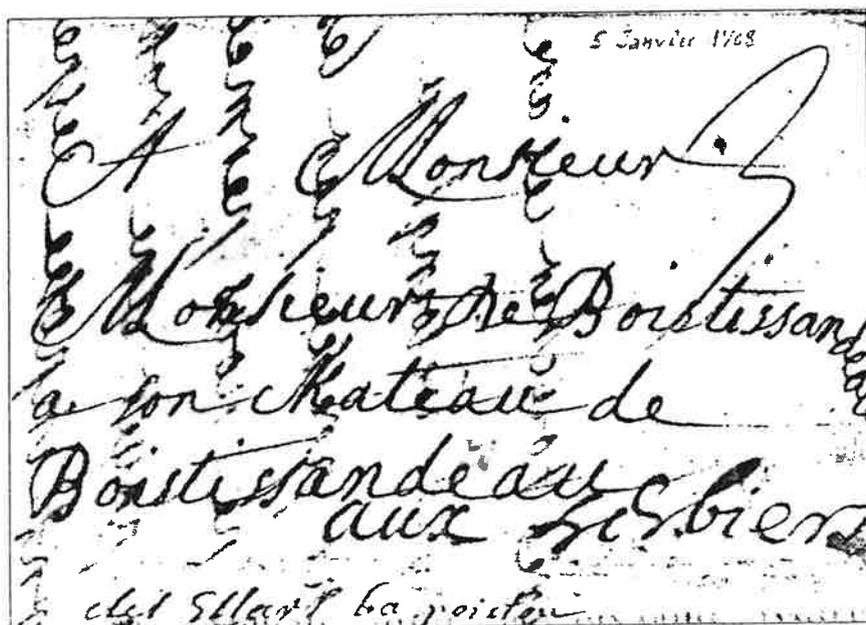
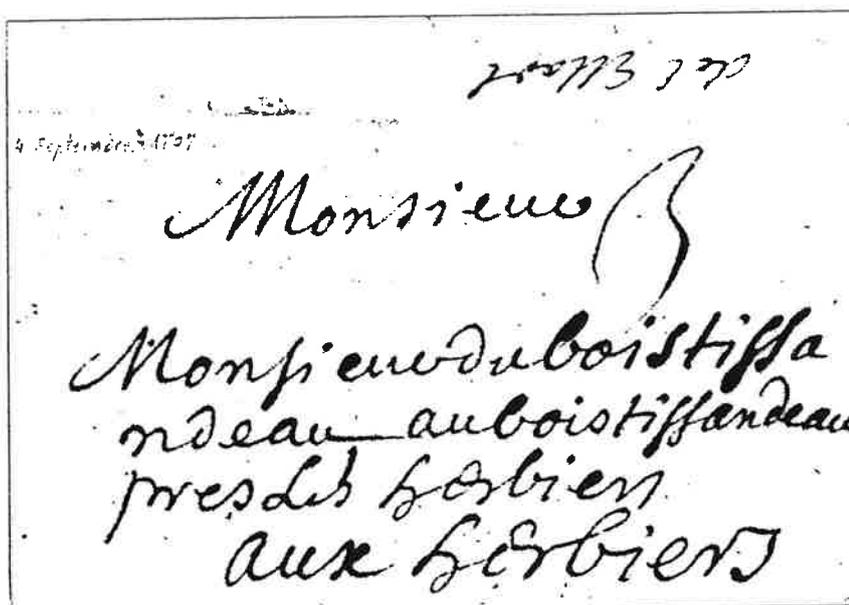
Deux lettres, ci-dessous, écrites probablement par la même personne à deux dates différentes :

1707

Lettre, en port dû,
pour les Herbiers.

Taxe 3 sous,
jusqu'à 20 lieues.

Tarif de 1704.



1708

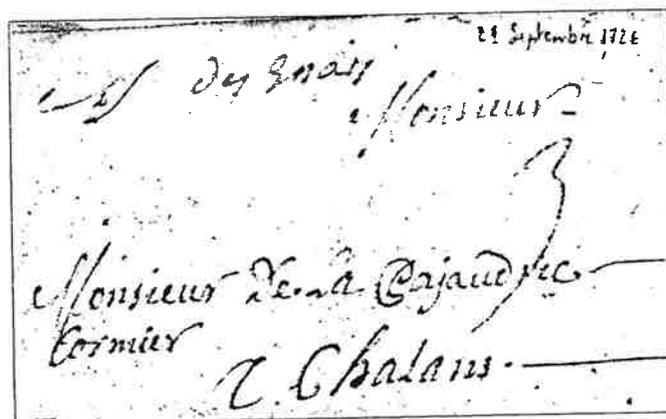
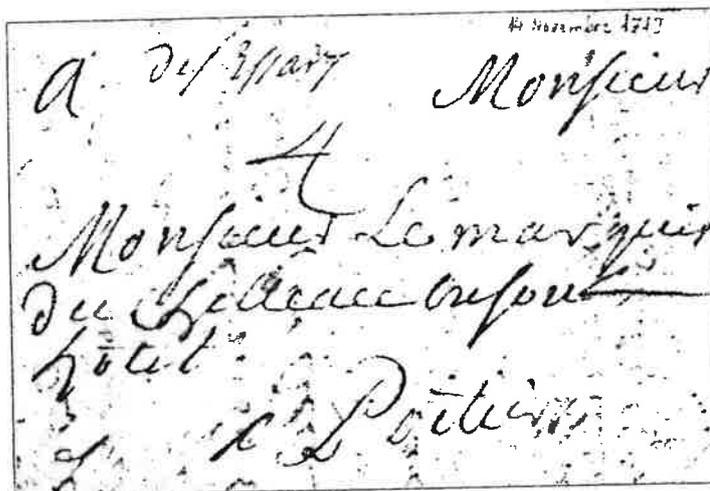
Lettre, en port dû,
pour les Herbiers.

Taxe 3 sous,
jusqu'à 20 lieues.

Tarif de 1704.

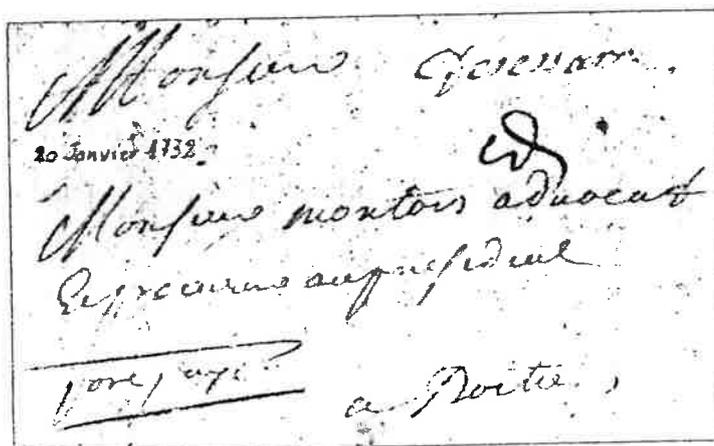
Autres marques postales manuscrites

Lettre, du 14 novembre 1719,
pour Poitiers.
Taxe 4 sous, pour distance
comprise entre 20 et 40 lieues.
Tarif de 1704.



Lettre, du 21 septembre 1726,
pour Challans,
taxée 3 sous, jusqu'à 20 lieues.

Lettre, du 20 janvier 1732,
port payé pour Poitiers.
Taxe 4 sous, indiquée au verso.



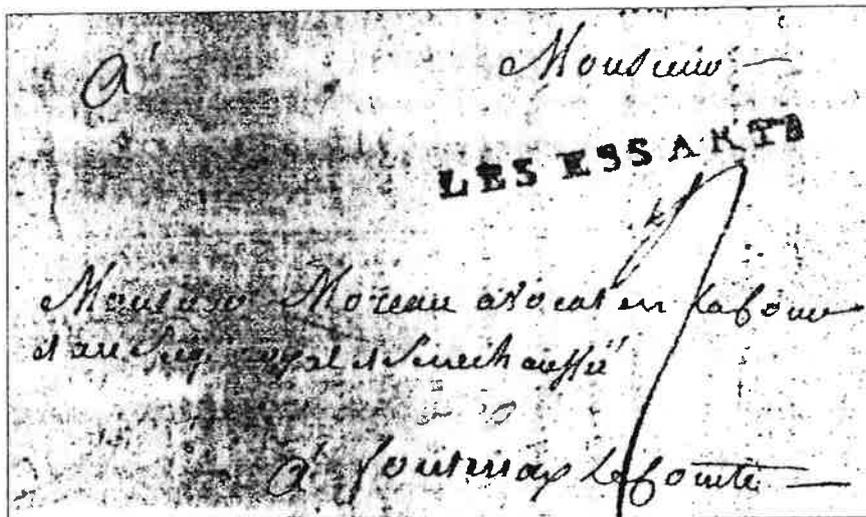
Les premières marques postales au tampon

Elles apparaissent sous l'Ancien Régime et sont obligatoires par une circulaire du 3 mars 1749. Pour les Essarts, les plus anciennes connues datent de 1771 et seront utilisées jusqu'en 1791. En 1792, une autre marque, selon Maurice Bruno, aurait existé et été utilisée jusqu'à l'incendie du bureau de Poste en 1793.

Ce bureau, toujours selon Maurice Bruno, aurait été réouvert en Recette Distribution le 1^{er} février 1807, et refermé le 1^{er} janvier 1814.

Deux lettres, ci-dessous, avant la Révolution.

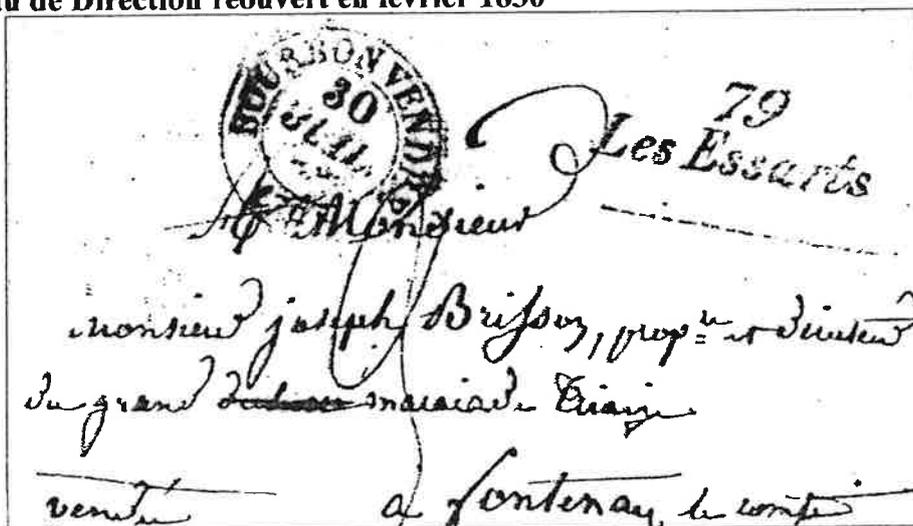
Lettre, du 12 septembre 1771,
en port dû
pour Fontenay-le-Comte.
Taxe 4 sous,
jusqu'à 20 lieues.
Tarif de 1759.



Lettre adressée à St Gilles
vers les années 1790.
Taxe 4 sous.

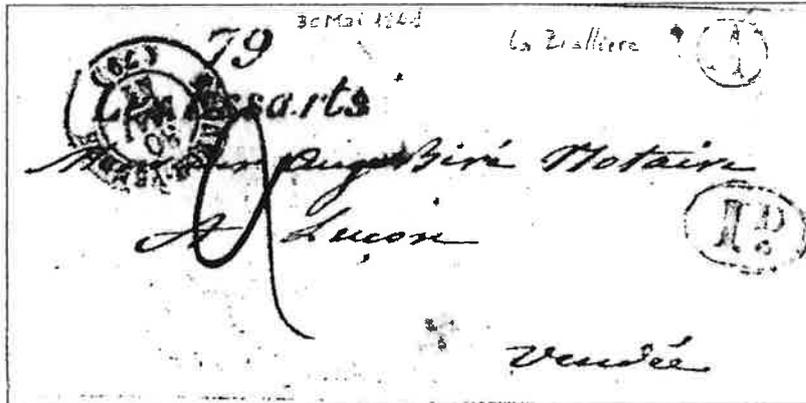
Bureau de Direction réouvert en février 1830

Lettre, du 30 juillet 1833,
adressée en port dû
pour Fontenay-le-Comte
avec une cursive
79 Les Essarts.
Taxe 3 décimes,
pour distance comprise
entre 40 et 50 km.
Tarif de 1828.
A noter, le cachet type 13
Bourbon-Vendée.



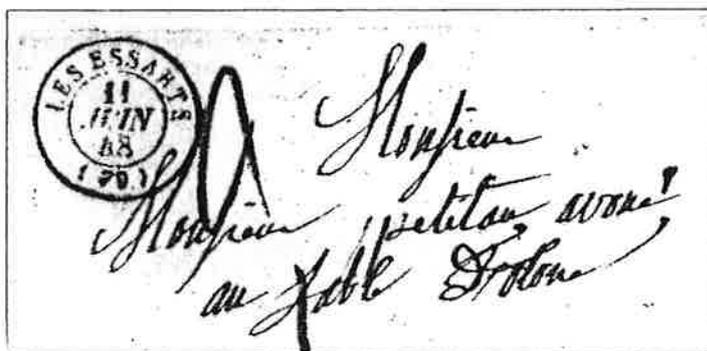
Lettre, du **24 février 1837**, pour Nieul-Denant (aujourd'hui Nieul le Dolent), identique à la précédente, comportant la Cursive 79 Les Essarts et la taxe de **3 sous** pour distance comprise entre 40 à 80km. Elle comporte, en plus, le **décime rural** peu apparent sur la lettre

Décime rural



Lettre, du **31 mai 1841**, pour Luçon en port dû. Elle comporte la cursive **79 Les Essarts** et une boîte rurale A « La Brallière » au départ. **Taxe 2 décimes plus le décime rural.** A noter le nouveau cachet type 15 Bourbon-Vendée (ce nouveau cachet a été mis en service en France en 1838).

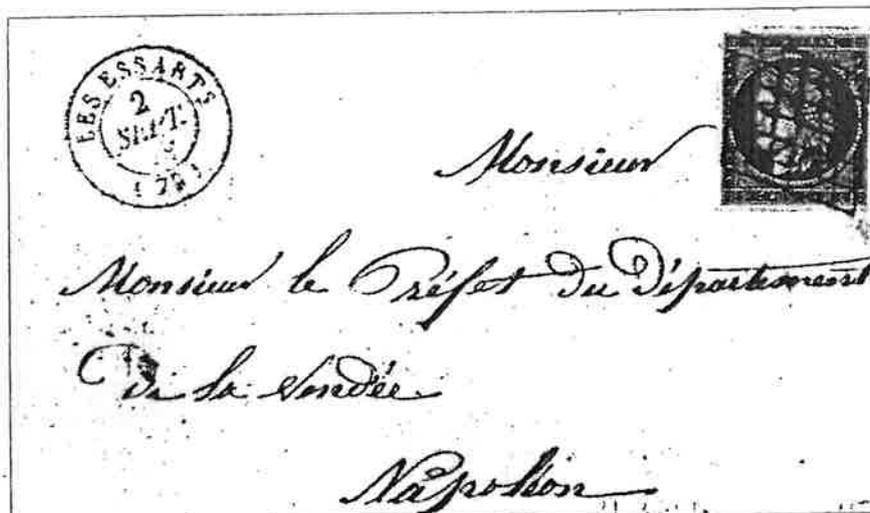
Même lettre que la précédente, du **12 décembre 1841**, adressée à Luçon, sans le décime rural et sans la boîte rurale car la lettre a été postée aux Essarts. **Taxe 2 décimes. Cachet type 15.**



Lettre, du **11 juin 1848**, en port dû pour les Sables d'Olonne. **Taxe 3 décimes** pour distance comprise entre 40 et 80km. A noter, le cachet type 15 **LES ESSARTS** à la place d'une cursive.

Lettre, du 2 septembre 1849, pour la ville de Napoléon-Vendée avec le premier timbre émis en France, le 20c Cérés noir oblitéré par une grille et le cachet type 15 Les Essarts.

La ville de Bourbon-Vendée a pris, par décret, le nom de Napoléon-Vendée, le 18 mars 1848. A noter que l'expéditeur a adressé sa lettre à Napoléon au lieu de Napoléon-Vendée



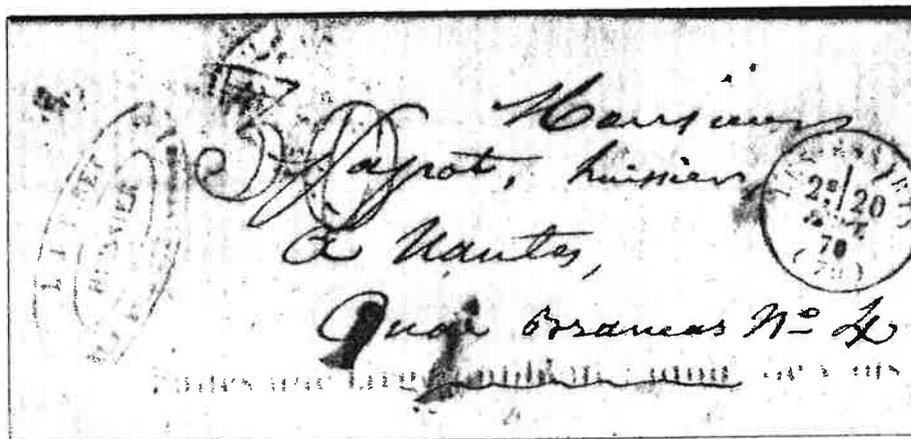
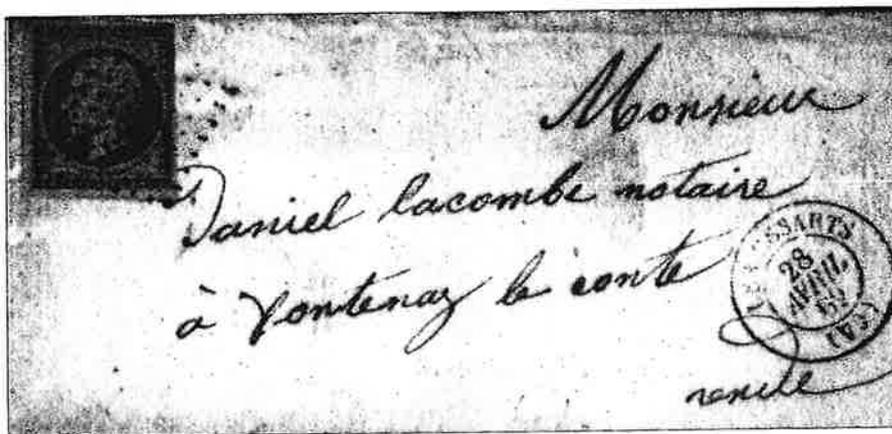
Taxe 25 c



Lettre, du 15 décembre 1852, adressée à Montaigu, sans timbre et taxée 25c (taxe des lettres sans timbre du 1^{er} juillet 1850 au 30 juin 1854) avec un cachet connu sous le nom « de chiffre taxe double trait ».

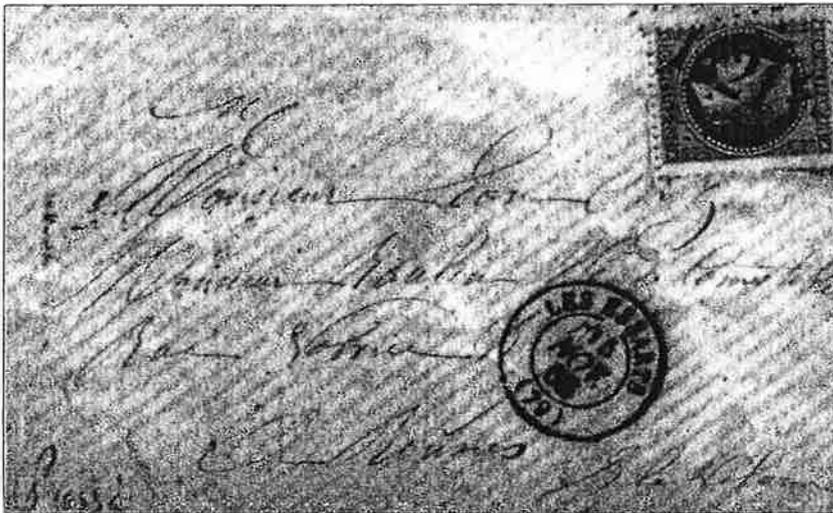
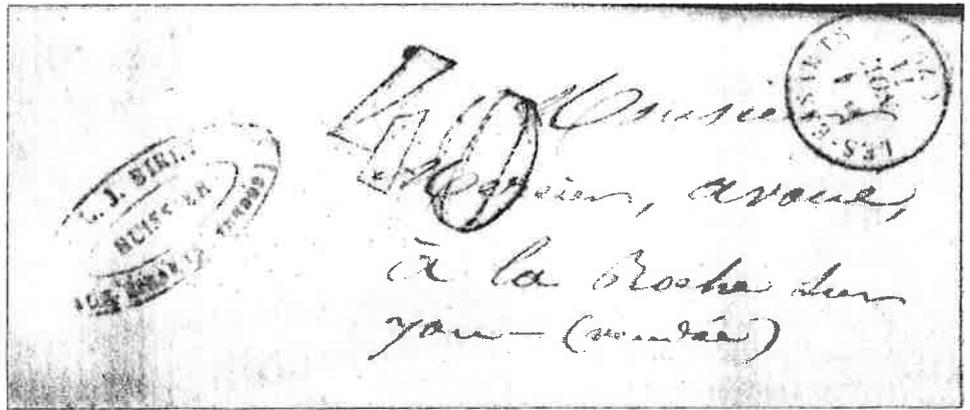
Boîte rurale A
de St Denis la Chevasse.
Cachet type 15.

Lettre, du 28 avril 1862, affranchie avec un timbre 20c Napoléon, non dentelé, oblitéré avec le cachet petit chiffre « 1202 » des Essarts et le cachet type 15.



Lettre sans timbre, du 20 août 1870, adressée à Nantes. Taxe 30c (tarif du 1^{er} juillet 1854 au 31 août 1871). Cachet type 16 des Essarts.

Lettre, sans
timbre, du 1^{er}
novembre 1871,
adressée à La
Roche-sur-Yon.
Taxe « 40c »
(tarif du 1^{er}
septembre 1871
au 30 avril
1878).
Cachet type 16.



Lettre, du 15
novembre 1863,
pour Rennes,
affranchie avec un
timbre 20c
Napoléon, dentelé,
oblitéré avec un
cachet gros chiffre
1421 et le cachet
type 15
Les Essarts.

Lettre, du 10 août 1875,
adressée à La Roche-
sur-Yon, affranchie avec
un timbre Cérés 25c
oblitéré avec le gros
chiffre « 1421 » et le
cachet type 16.



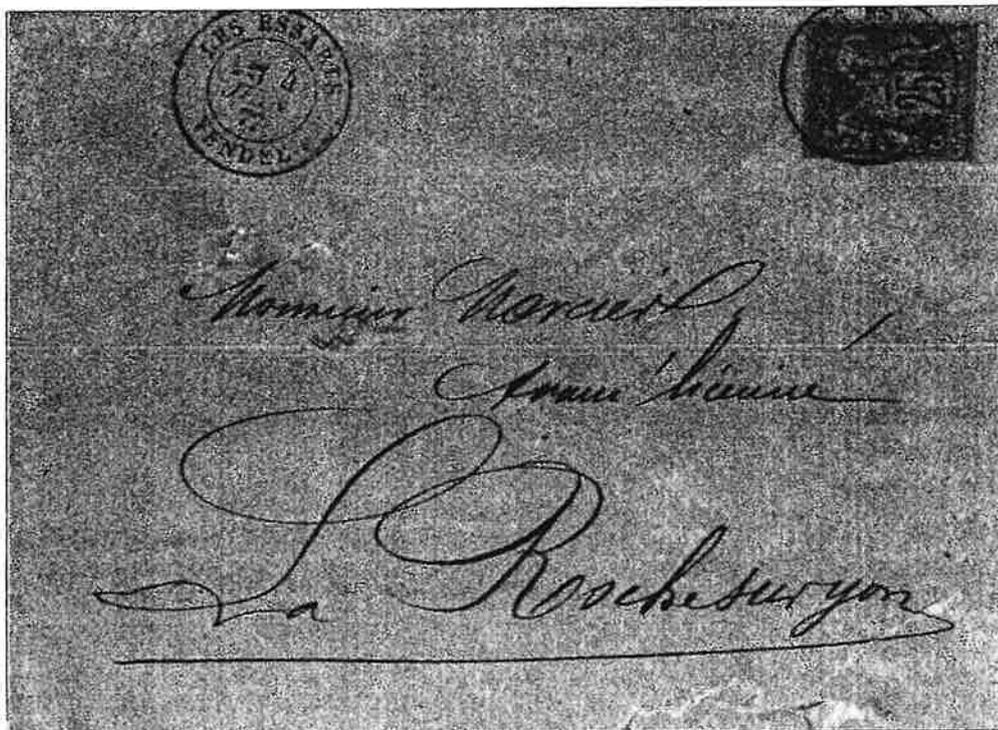
A partir de 1876-1877, les timbres à date sont apposés sur le timbre et à côté du timbre

Lettre, du 22 mars 1877, pour Mortagne-sur-Sèvre, affranchie avec un timbre 25 c au type Sage oblitéré par un cachet type 18 des Essarts.

A noter, au verso de la lettre, un cachet du bureau de passe d'Angers N°99.

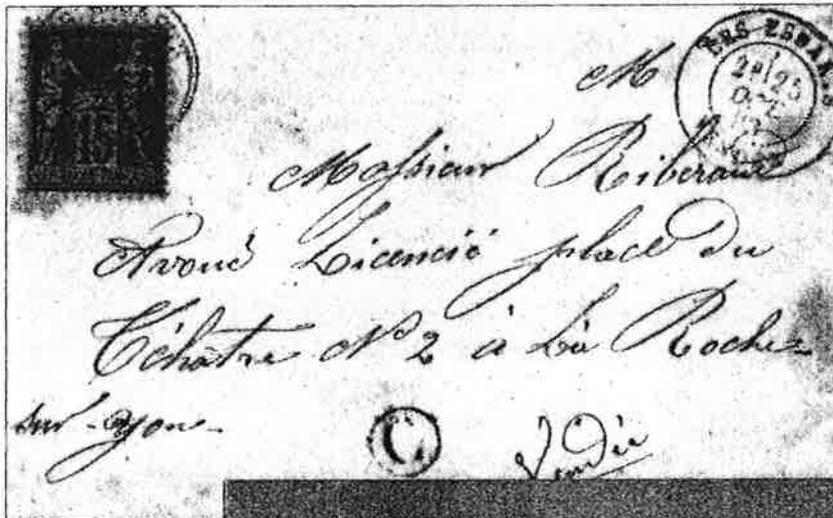
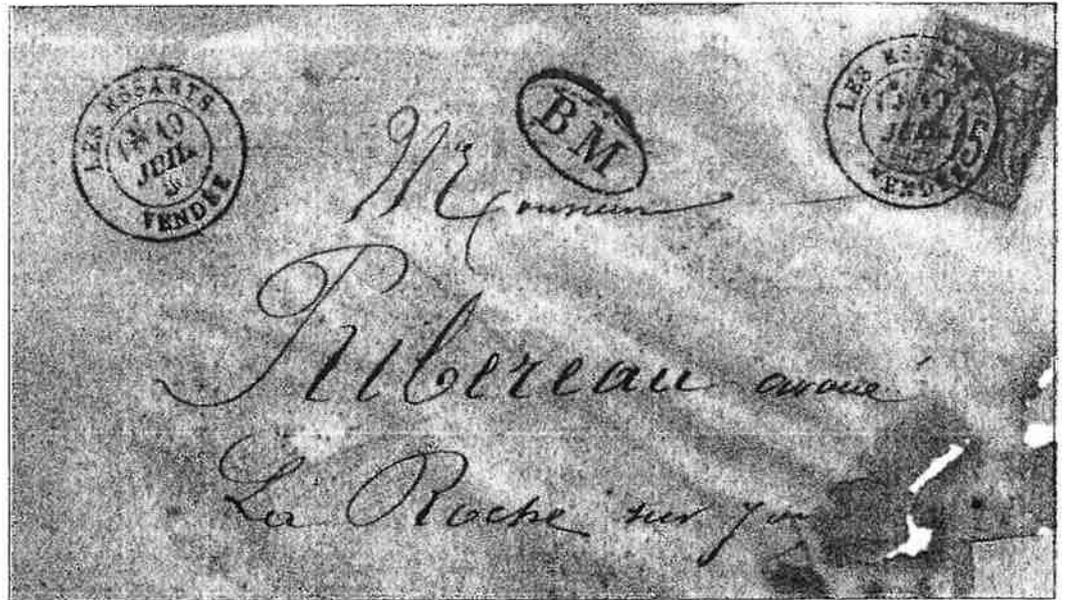


Lettre identique, ci-dessous, mais sans le bureau de passe.



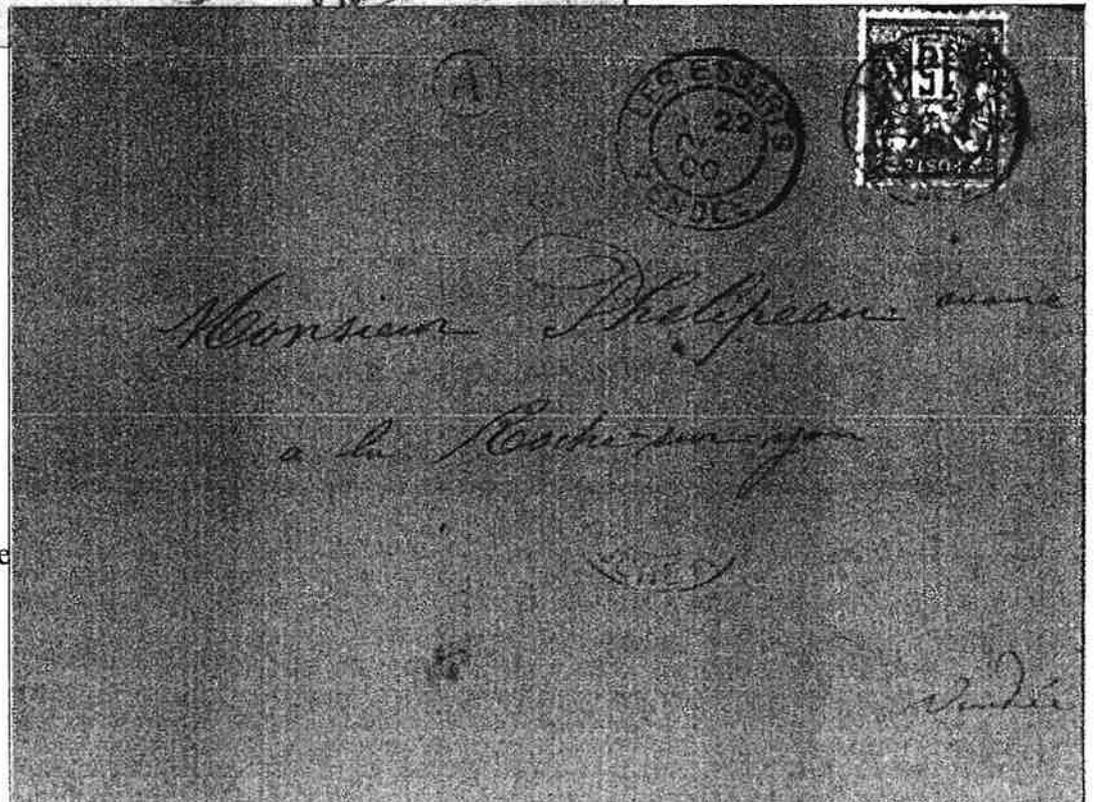
Bureau Mobile et boîte rurale

Lettre, du
19 juillet 1880,
affranchie avec
un timbre 15c au
type Sage
oblitéré par
un cachet
au type 18.
Marque
« BM »
Bureau Mobile.



Lettre identique à la
précédente comportant,
cette fois, une boîte rurale
« C », probablement de la
Merlatière.

Lettre, du 22
décembre 1900,
comportant
un cachet
type A2
(suivant la
nomenclature
LAUTIER) et
une boîte rurale
« A », probable-
ment, de Boulogne
ou de
St Denis-la-
Chevasse .



Pour terminer cette période classique, voici les deux premiers cachets de la nomenclature LAUTIER, le type A1 et le type A2 utilisés aux Essarts.



Lettre, du 10 septembre 1890, pour La Roche-sur-Yon.
Cachet type A1.

Papier d'affaires, du 29 février 1890, pour La Roche-sur-Yon.
Tarif : 5 c.
Cachet type A2.



Lettre recommandée pour La Roche-sur-Yon, du 28 septembre 1897.
Tarif : 40 c.
Affranchissement avec des timbres au type Sage (2 de 15c et un de 10 c).
Cachet type A2.

Cette petite étude de 1707 à 1900 est très incomplète car elle ne présente pas tous les cachets ou marques postales avec leurs diverses variétés. Il manque, également, le cachet type 17 oblitérant le timbre.
Jacques Renollaud

Revue de Presse

Dans le n° 34 de janvier 2005, le magazine trimestriel des anciens gaziers et électriciens met à l'honneur le livre réalisé par l'A.P.Y.

Livres

Histoire postale de La Roche-sur-Yon

Grâce à la collaboration d'une équipe de collectionneurs, ce livre offre une histoire postale de La Roche-sur-Yon, de 1727 à 2004, une autre histoire de la ville vue sous les angles philatélique et numismatique. Les grands événements de la ville, depuis 1804, y sont abordés et enrichis par de nombreux documents : lettres avec marques postales, cachets variés, télégrammes et cartes postales qui donnent à cet ouvrage un caractère bien spécifique. Au fil des pages, le



lecteur suit le changement des noms successifs de la ville : Napoléon, Bourbon-Vendée, Napoléon-Vendée. Il revit aussi l'arrivée du télégraphe électrique en 1854 et du train en 1866, constate l'importance des militaires dans la vie de la ville et des hôpitaux militaires durant la guerre 1914-1918. Il y retrouve des Yonnais célèbres : Benjamin, Rabier, Paul Baudry et le plus célèbre Vendéen Clémenceau. Enfin il peut se plonger en quelques pages dans la guerre 1939-1945 à La Roche-sur-Yon.

Histoire postale de La Roche-sur-Yon, édité par l'IUT métiers du livre de La Roche-sur-Yon, 152 pages, 29 € (+ 5,25 € de port).
Amicale philatélique yonnaise,
49, rue du Docteur-Cullère, 85000 La Roche-sur-Yon.

Le Salon des Collectionneurs est annoncé dans le « ROCHE MAG » de janvier 2005.

RENDEZ-VOUS → SALON DES COLLECTIONNEURS

Les philatélistes se donnent rendez-vous aux Oudairies

L'Amicale philatélique yonnaise organise le dimanche 23 janvier, avec le concours de la Ville, la 23^e édition de son Salon des

collectionneurs, de 9 h à 18 h 30, au parc des expositions des Oudairies. Plus de 60 exposants venus de toute la Vendée, mais également de toute la France (de Bayonne à Bordeaux, en passant par Toulouse, Saint-Malo et Orléans), seront présents.

Les organisateurs attendent près de 2 000 visiteurs. « Le dessinateur rochefortais François Dermaut, à qui on doit l'affiche du salon, sera présent pour dédicacer ses œuvres », confie Michel Audureau, le président de l'Amicale. « Il dédicacera également l'ouvrage *Histoire postale de La Roche-sur-Yon*, dont il a illustré la couverture. » Le livre est disponible à la vente à l'amicale et dans les librairies. Une exposition de timbres réalisée par les jeunes et les adultes de l'amicale sera également proposée au public.



CONTACT : Amicale philatélique yonnaise, au 02 51 37 65 17
Tarifs : 2 € (gratuit pour les - de 16 ans)

Ouest France
lundi 13 décembre 2004

L'amicale a imprimé « l'histoire postale de La Roche » La philatélie marque le bicentenaire



Une quarantaine d'adhérents de l'amicale philatéliste à l'assemblée générale de dimanche matin.

L'année 2004 aura été exceptionnelle pour l'amicale philatéliste yonnaise (APY). Les collectionneurs de timbres et marques en tout genre ont été nombreux à s'investir dans les manifestations philatéliques qui ont jalonné l'année anniversaire de la création de La Roche-sur-Yon.

« La philatélie, c'est aussi de l'histoire », aime à dire le président de l'APY, Michel Audureau. Cette année 2004 lui a donné particulièrement

raison. Avec cinq manifestations philatéliques, l'APY (100 adhérents) a apporté son éclairage sur l'histoire de la ville. Elle a donné lieu à la parution d'un bel ouvrage, « l'histoire postale de La Roche-sur-Yon ». « Seules les oblitérations sont les témoins des changements de noms successifs du chef-lieu », fait remarquer le président. Des expositions à la médiathèque, ou au carreau des Halles, ont attiré beaucoup de Yonnais, venus se pencher sur le passé « timbré » de leur ville. L'APY a participé aussi à la sortie

des blocs de l'épopée napoléonienne. En 2005, les philatélistes souffleront un peu, à l'image de Michel Audureau qui quittera son poste de président après huit ans à la tête de l'APY. La grande date à retenir, c'est le 23^e salon des collectionneurs qui se tiendra le 23 janvier, aux Oudairies. A cette occasion, François Dermaut, le dessinateur de l'affiche, dédicacera ses souvenirs philatélistes et le livre « Histoire postale de La Roche-sur-Yon », dont il a fait la couverture.

Le timbre sera lancé officiellement à la préfecture Le nouveau « Marianne » en vente le 8

Les 8 et 9 janvier, le nouveau timbre Marianne sera présenté en avant-première à la préfecture. Clients et philatélistes pourront y acheter les nouveaux petits timbres rouges, des enveloppes « premier jour » et divers souvenirs philatéliques. Le 10 janvier, le timbre sera finalement mis en vente partout.

Chaque septennat ou quinquennat présidentiel est marqué par la sortie d'un nouveau timbre Marianne. Il en est ainsi depuis 1849. Le deuxième mandat de Jacques Chirac n'échappera pas à la coutume. Un nouveau petit timbre rouge sera en effet lancé, les 8 et 9 janvier, à l'Assemblée nationale et dans chaque département. La préfecture de Vendée organise pour l'occasion un bureau d'émission temporaire, ouvert à tous. Il se tiendra, durant ces deux jours, de 10 h à 18 h, salle Réaumur. Les visiteurs pourront y acheter les nouveaux timbres, des enveloppes marquées de la flamme « premier jour » et différents souvenirs philatéliques. Une exposition contant l'histoire des 27 timbres Marianne, qui se sont déjà succédé, leur sera également proposée.

« C'est un moment important pour la Poste mais également pour tous les Français », explique Martin Hagenbourger, directeur de la Poste de Vendée. N'oublions pas que



Salvador Pérez, secrétaire général de la préfecture de Vendée, et Martin Hagenbourger, directeur de la poste de Vendée, ont préparé ensemble le lancement officiel du nouveau timbre Marianne qui se tiendra les 8 et 9 janvier.

cette Marianne est la Marianne de tous les Français. » Pour créer ce nouveau modèle, la Poste a en effet mis à contribution tous les Français. De décembre 2003 à mars 2004, ils étaient invités à dessiner une nouvelle mascotte pour nos enveloppes, sur le thème de l'environnement et des valeurs fondamentales de la République. Au total, 50 000 œuvres

ont été présentées au concours et une seule a été retenue. Celle d'un illustrateur-professionnel, domicilié en Seine-et-Marne, Thierry Lamouche. Elle ornara les nouveaux timbres rouges, qui seront mis en vente partout le 10 janvier et qui devraient au cours de l'année être tirés à plus de 3 milliards d'exemplaires.

Fête du timbre 2005 Ouest France 8 février 2005

Fête du timbre 2005 Vendée Matin 14 février 2005

La bande dessinée à l'honneur à la fête du timbre, les 26 et 27 février à Saint-Gilles

L'Amicale philatélique Havre de Vie organise la fête du timbre à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Cette manifestation nationale est organisée dans 107 villes de l'Hexagone. Les 26 et 27 février, à la salle de la Conserverie, les philatélistes espèrent aussi attirer les amoureux de la bande dessinée. A l'occasion de cet événement, Titeuf, le héros du dessinateur Zep sera à l'honneur. Cette manifestation permettra aux collectionneurs d'acquérir un carnet de timbres avec les effi-

gies de Titeuf et de ses compagnons Manu et Nadia. Des expositions, un bureau temporaire et des jeux seront proposés à l'occasion de cette fête départementale de la philatélie. Une façon également pour les amateurs de timbres de sensibiliser la jeune génération au virus de la collection.

◆ Fête du timbre à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, les 26 et 27 février, à la salle de la Conserverie de 10 h à 18 h.

Philatélie

Le timbre fête Titeuf à Saint-Gilles les 26 et 27 février

Titeuf héros de bande dessinée sera la star de la fête du timbre

La fête du timbre en Vendée organisée par l'amicale philatélique du Havre de Vie se déroulera cette année à Saint-Gilles-Croix-de-Vie les 26 et 27 février à la Conserverie. Titeuf, le célèbre personnage créé par le dessinateur Zep avec à ses côtés ses amis Nadia et Manu seront mis à l'honneur par la Poste dans un carnet collector de dix timbres. Le thème 2005 de la fête du timbre satisfera les collectionneurs à la fois de BD et de timbres et tout autant les jeunes philatélistes. Cet événement se déroule dans 107 villes en France sous l'égide de la fédération française des associations philatéliques (FFAP) en partenariat avec l'association pour le développement de la philatélie (ADP).

N'oubliez pas le 1^{er} mars 2005 le timbre augmente

Le timbre 6% plus cher en mars

Le prix du timbre devrait passer à 53 centimes (+ 6%) le 1^{er} mars 2005. La Poste a prévu de confirmer la nouvelle jeudi.



« Je participe à des concours »



« L'échange reste la base de la plupart des transactions. »

Voilà dix ans qu'Alexandra Praud collectionne les timbres représentant les chevaux. A 19 ans, la jeune membre de l'amicale philatélique yonnaise vient d'être récompensée pour la qualité de son travail lors de la récente expo internationale d'Ouistreham.

« Une amie qui collectionnait les timbres m'a transmis sa passion. Cela m'a pris à l'âge de 8-9 ans. Aujourd'hui, je dois avoir une dizaine d'albums, mais impossible de vous dire, en revanche, combien de timbres cela peut bien représenter ! Cela fait plusieurs années que j'ai fait le choix d'axer ma collection sur le thème du cheval. Je suis une pas-

sionnée d'équitation et comme je ne peux hélas pas en faire, je me suis dit que le timbre pouvait être une belle occasion de vivre ma passion de façon différente. Je possède environ un millier de timbres différents représentant des chevaux ainsi qu'une centaine d'enveloppes. Récemment, j'ai reçu une médaille bronze-argent pour la qualité de ma collection lors de l'exposition internationale d'Ouistreham. Ce que j'aime avec les timbres, c'est que c'est un hobby accessible à tout le monde. Pas besoin de dépenser des fortunes pour se constituer une collection, surtout quand on appartient à un club. L'échange reste la base de la plupart des transactions. »

Plus de 2 000 personnes ont arpenté les allées du salon aux Oudairies

Avez-vous l'âme d'un collectionneur ?

Plus de 2 000 visiteurs ont arpenté, dimanche, les allées de la 23^e édition du salon des collectionneurs aux Oudairies. Petite visite guidée dans le monde des rois de la colle¹ en compagnie de Jean-Marie Lemerle, le tout nouveau président de l'Amicale philatélique yonnaise.

« Existe-t-il un portrait type du collectionneur ? La réponse est non. Du jeune enfant au retraité, de l'homme d'affaire à la ménagère de moins de 50 ans, tout le monde peut se laisser gagner, un jour, par le virus de la collection. » Il n'y a pas un collectionneur qui ressemble à un autre, affirme Jean-Marie Lemerle. Il m'est parfois arrivé de croiser des philatélistes dont la seule ambition était de remplir les cases de leurs albums. Qu'importe la valeur ou l'origine du timbre. D'autres préfèrent axer leur collection sur des thématiques : le sport, les chevaux, le sport... « Bref, chaque collectionneur est unique !

« Comment devient-on collectionneur ? » Le premier timbre de ma collection, c'est dans la corbeille à papier du bureau de mon père que je l'ai trouvé... « Il suffit parfois de deux fois rien pour se lancer dans une collection. Une invitation au voyage aux couleurs d'un timbre, un



Du jeune enfant au retraité, de l'homme d'affaire à la ménagère de moins de 50 ans, tout le monde peut se laisser gagner, un jour, par le virus de la collection. Ce week-end, ce sont près de 2 000 personnes qui ont ainsi arpenté les allées de la 23^e édition du salon des collectionneurs aux Oudairies.

échange animé de figurines Panini (1) dans une cour d'école, quelques pièces de monnaie trouvées au fond d'un tiroir... « Passé un certain âge, cela correspond souvent à une volonté de retrouver ses racines. On se met à collectionner les vieilles cartes postales de sa commune, les livres de son enfance... On est plus dans le registre de la nostalgie. »

« Quels objets collectionne-t-on ? Timbres, cartes postales, vieilles pièces de monnaie, feves, échantillons de parfums, médailles militaires, vieux livres, tableaux... Tout se collectionne ou presque. Deux critères restent néanmoins déterminants. Les phénomènes de mode, tout d'abord : « Au début des années 90, il y a eu la folie des pin's

et des cartes téléphones. Et puis, la fièvre est retombée et on est revenu aux valeurs sûres comme les timbres et les cartes postales », constate le président de l'amicale philatélique yonnaise. Et le budget dont on dispose, orisuto : il est plus facile de collectionner les voitures miniatures que les Rolls Royce.

« Les collections survivent-elles à leur propriétaire ? » Le collectionneur est souvent un accumulateur. Tout ce qui l'attire, il va le mettre de côté. On entre dans le registre du collectionneur de collections », note Jean-Marie Lemerle. Fortement identifiées à leurs propriétaires, que deviennent ces dernières lorsque disparaissent ceux qui les ont constituées ? « Il arrive parfois qu'un petit garçon reprenne la collection de timbres de son grand père. » Mais ce n'est pas souvent la règle. Parfois, c'est le collectionneur lui-même, sentant la fin de sa vie approcher qui va se séparer de son bien. D'autres peuvent être dispersés en salle des ventes, quand elles ont un peu plus de valeur. Certaines, enfin, finissent à la déchetterie...

Y.G.

(1) Célébres petites cartes à l'effigie des joueurs de football.

23^e salon des collectionneurs : les cartes postales et les monnaies ont toujours la cote

Organisé hier par l'Amicale philatélique yonnaise, le salon a réuni une soixantaine de négociants et d'exposants et environ 2 000 visiteurs.

Une soixantaine de négociants professionnels et d'exposants ont déployé nombre de timbres, cartes postales, monnaies actuelles et anciennes, vieux papiers, flacons de parfum, plaques de musée, disques et autres bijoux à l'occasion du 23^e salon des collectionneurs. Ce rendez-vous organisé, hier, par l'Amicale philatélique yonnaise (1) a drainé entre 1 500 à 2 000 visiteurs



Environ 2 000 visiteurs étaient attendus dimanche.

au parc des Oudairies. « Il s'agit du premier salon de l'année dans la région et il jouit d'une bonne renommée », constate Jean-

Marie Lemerle, le nouveau président de l'APY, élu en décembre dernier en remplacement de Michel Audureau. Des visiteurs fidèles Hier matin, ce dernier a arpenté les allées en compagnie du maire, Pierre Regnaud, venu inaugurer le salon, et de son prédécesseur. L'occasion de saluer les exposants et négociants issus de toute la façade Atlantique, de la Bretagne au Pays Basque, et du centre de la France. La plupart d'entre eux reviennent d'une année sur l'autre, sûrs de retrouver une clientèle fidèle au rang de laquelle figurent des « mordus ». « Les cartes postales conti-

nent de séduire de nombreux collectionneurs, souligne Jean-Marie Lemerle. L'ancien, en particulier, est très prisé. Cela traduit l'envie de se plonger dans ses souvenirs et de retrouver des images parfois disparues. Les monnaies ont aussi le vent en poupe, notamment depuis le passage à l'euro ».

Une collection n'est jamais complète, ni exhaustive. « Cela fait tout son charme. A titre d'exemple, des milliers de lettres ont circulé ou circulent à travers le monde, avec autant de timbres à dénicher ». Cela promet encore quelques belles heures aux amateurs du genre.

D. Bn.
(1) L'Amicale philatélique yonnaise compte 95 membres. Contact : 49, rue du Dr Cutière à La Roche. 02 51 37 65 17.

Le 27^e timbre à l'effigie de Marianne présenté



Le 27^e timbre à l'effigie de Marianne a été présenté, samedi, à la préfecture.

Le nouveau timbre poste est arrivé, dévoilant les traits du symbole de la république, Marianne. Il a été présenté en avant-première, samedi, à la préfecture. Pour le design, la Poste avait demandé aux Français de donner leurs idées. Près de 50 000 ont répondu en envoyant leurs dessins. Les 100 meilleurs projets ont été ensuite soumis au vote des Français, avant que le président de la République, Jacques Chirac, ne désigne

enfin la nouvelle « Marianne des Français ». Ce timbre, officiellement lancé lundi, se décline sous onze formes différentes. Onze couleurs pour autant de tarifs. Les anciens timbres pourront toujours être utilisés, mais seront retirés des points de vente. Pour les collectionneurs et les curieux, la Poste a également mis en vente un agenda 2005 retraçant l'histoire du timbre depuis sa création en 1848.



Jean-Marie Lemerle, président de l'Amicale philatélique yonnaise.

A LA DECOUVERTE DE LA MAXIMAPHILIE

Qu'est-ce que la **maximaphilie** ? Sous ce nom obscur pour les non-initiés se cache une des branches de la philatélie, reconnue au plan international depuis 1978. Elle consiste à collectionner des **cartes-maximum**, terme apparu vers 1930 pour désigner des cartes postales revêtues côté vue d'un timbre représentant le même sujet que la carte, le timbre étant oblitéré par un cachet ou une flamme en concordance (de lieu et de temps en particulier) avec le timbre. Ces cartes-maximum (CM en abrégé) doivent donc leur nom au fait qu'un **maximum de concordance** est recherché entre les trois éléments constitutifs que sont le timbre, la carte et l'oblitération.

Quel intérêt y a-t-il à collectionner ces documents qui, aux yeux de certains, ne sont que des fabrications sans valeur postale ? De fait, les CM sont, à de rares exceptions près, des réalisations de collectionneurs individuels ou membres d'une association spécialisée comme *Les Maximaphiles Français* (coordonnées en fin d'article) ou ses homologues européennes (il en existe en Espagne, au Portugal, en Grèce, à Chypre, en Allemagne, en Roumanie, en Belgique ...). Seules des cartes égyptiennes du début du XX^e s. montrant les pyramides ou le Sphinx de Gizeh sont des CM avant la lettre non fabriquées car l'usage à l'époque était d'affranchir côté vue.

Pour répondre à la question et vous convaincre de l'intérêt de cette forme de collection, je me propose de vous présenter quelques-unes des CM que j'ai réunies sur le thème des **monuments romains**, dans l'optique d'une collection 12 / 24, c'est-à-dire une collection limitée à 12 ou 24 pages quand le sujet est trop étroit pour aller au delà. Je dispose actuellement d'un nombre suffisant de cartes pour 30 pages environ, dont 24 de montées pour une participation à la *Fête du Timbre 2005* en Seine-et-Marne.



1



2

« Tous les chemins mènent à Rome » dit le proverbe. Celui-ci est repris sur le timbre émis en 1984 pour l'Exposition Mondiale « *Italia '85* » qui s'est tenue à Rome à l'automne 1985 (1). En effet, on peut lire dans la partie supérieure du timbre la phrase : « *Les routes du timbre aussi mènent à Rome.* » L'association carte-timbre permet de se rendre compte que le visuel du timbre n'est autre que la reproduction de celui de la carte : on y voit une route rectiligne longée de part et d'autre par des constructions, ruines de tombeaux antiques. Il s'agit de la **Via (Voie) Appia Antica**, route qui reliait Rome à la Campanie puis au sud de l'Italie. Elle doit son nom au magistrat Appius Claudius Caecus qui la fit ouvrir en 312 av. J.-C. Si l'on observe de près la route sur la carte et sur le timbre, on s'apercevra que ce dernier a remplacé le revêtement jugé trop moderne par des **dalles antiques**, pour reproduire l'aspect qu'avaient toutes les voies romaines. La deuxième CM ci-dessus (2) montre en plan rapproché une de ces voies dallées : le timbre, émis en 1958 à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles, est apposé sur une carte illustrée par la Voie Sacrée qui, à Rome, traversait le Forum. Le cachet oblitérant le timbre, daté du 29.12.1958, nomme le bureau « *Roma Ostiense* » : la Via Ostiense permettait de rejoindre Ostie, le port de Rome.



3

Une CM peut donc indiquer la source d'un timbre et mettre l'accent sur certains détails. Comme par définition un timbre est de taille réduite, la carte joue un rôle d'agrandissement du timbre, avec un **effet de loupe**. Ainsi, le timbre roumain de 1972 (3) montre au premier plan une statue en bronze dressée sur un socle et à l'arrière plan la citadelle de Deva. Le personnage sculpté est le roi dace Décébal vaincu par l'empereur romain Trajan dans les années 100 de notre ère, au moment de la conquête romaine en Dacie, l'actuelle Roumanie. On aperçoit bien sur le timbre un panneau rectangulaire fixé sur le socle mais il est illisible. Grâce à la carte, on en prend connaissance : il s'agit de la louve allaitant les jumeaux Romulus et Rémus, en souvenir des origines légendaires de Rome. Le monument, on le comprend avec la CM, associe la glorification d'un héros national, en tout cas jugé tel, et la latinité dont se réclame aujourd'hui la Roumanie car plusieurs villes du pays possèdent une statue de la louve et des jumeaux.

Restons dans les récits légendaires des origines de Rome. Sur la CM reproduite ci-contre (4) on voit une scène de sacrifice : au centre se tient un personnage barbu dont la tête est en partie recouverte d'un pan de son vêtement. Le verso de la carte nous informe qu'il s'agit d'Enée, lointain ancêtre de Romulus selon une tradition rapportée par le poète latin Virgile. Le motif est tiré d'un bas-relief de l'Autel de la Paix, élevé à Rome par l'empereur Auguste. Quant au timbre oblitéré le 9.06.1979 (premier jour d'émission) par un cachet illustré reprenant le sujet du timbre, il célèbre le 70^e Congrès mondial du Rotary en juin de cette année-là. Quel rapport entre Enée et le Rotary ? Mystère. Toujours est-il que l'avantage de la CM ici est de replacer le détail d'une œuvre artistique dans un ensemble.



4

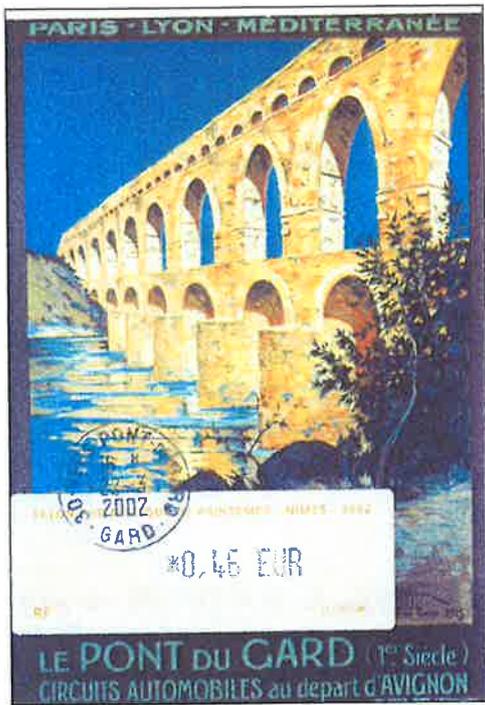
QUELQUES TEMOIGNAGES DE L' URBANISME ROMAIN

5



Les Romains ont créé le premier réseau routier européen. Ce qui les a amenés à construire des **ponts** pour franchir les fleuves ou d'autres obstacles naturels. Le pont de Salamanque en Espagne (5) franchit le rio Tormes sur 400 m. Daté du 1^{er} s. de notre ère, il conserve quinze arches de l'époque romaine, les plus proches de la ville dominée par la cathédrale.

Le célèbre « Pont du Gard » qui se dresse au-dessus des eaux du Gardon et mesure 275 m dans sa partie la plus longue, était en réalité un élément de l'**aqueduc** qui sur 50 km amenait l'eau à Nîmes. Il est resté en service jusqu'au VI^e s. La CM n° 6 prouve qu'une vignette LISA peut être utilisée en maximaphilie puisque ces vignettes ont pouvoir d'affranchissement. Elle a été oblitérée à Vers-Pont-du-Gard car le monument est situé sur cette commune.



6

Parmi les nombreux **temples** qu'il nous soit donné d'admirer, voici celui de Jupiter à Baalbeck (Liban) (7). Le timbre a été émis en 1967 mais l'oblitération est du 4.11.1969. La carte, qui, selon les critères de la maximaphilie, doit être une production commerciale antérieure au timbre, a été imprimée en Italie. Les six colonnes, hautes de 22 m, faisaient partie du péristyle (colonnade) entourant la chambre sacrée où se dressait la statue du dieu. A l'époque romaine (II^e s. ap. J.-C.), on y honorait le Soleil divinisé.



7

8



Plovdiv (Bulgarie) possède un **théâtre** construit du temps de l'empereur Marc-Aurèle (II^e s.). Le timbre de 1988, émis pour une exposition philatélique nationale, en montre le mur de scène (8). Le catalogue Yvert 2003 (n° 3212) comporte une erreur de légende : « Ruines de l'amphithéâtre » indique-t-il, alors qu'il s'agit bien d'un théâtre, ce que confirme le verso de la carte, en bulgare mais aussi en allemand. De toute façon, les amphithéâtres se rencontrent surtout dans la partie occidentale de l'Empire romain. Le théâtre de Plovdiv n'a été découvert qu'au début des années 1980 lors de la démolition d'une vieille maison. Il pouvait accueillir 3500 spectateurs. Des représentations, festivals et concerts s'y tiennent en été.

Par contre, Nîmes possède bien un **amphithéâtre**, plus connu sous le nom des Arènes. (9) Le timbre de 2002 a été oblitéré au bureau le plus proche du monument « Nîmes-Esplanade ». Le support est ici une carte ancienne mais des CM ont aussi été réalisées par *Les Maximaphiles Français* à partir de cartes actuelles. L'enceinte pouvait accueillir 24 000 spectateurs. A l'intérieur, l'arène mesure 68 m sur 37 m.

Les Maximaphiles Français
 Association philatélique des collectionneurs de cartes-maximum
 30 rue de la Prévoyance, 94300 Vincennes
www.Maximaphiles-Français.org



9

Didier LAPORTE

La MOULINETTE



Jacques LOISEAUX, adhérent relativement récent à l'A.P.Y, vient de nous rejoindre au Conseil. Dans son article, il nous fait part de sa passion pour les timbres, les champignons et la photo. Nous n'y reviendrons donc pas. Pour le mieux connaître, nous lui avons posé d'autres questions.

Michel FOURNIER



M.F. : Nous aimerions savoir d'abord d'où tu es originaire.

J.L. : C'est simple, je suis originaire de l'Est, de la région de MONBELIARD, de SOCHAUX où sont les usines Peugeot. Je suis né là-bas et j'y suis resté jusqu'à l'âge de 20 ans. Après, ça a été le service militaire en ALGERIE, puis les différentes étapes professionnelles m'ont conduit en ALSACE, d'abord, puis à CHATEAUROUX, et à LA ROCHE SUR YON, depuis 35 ans.

M.F. : Où travaillais-tu et quelles étaient tes fonctions ?

J.L. : J'ai passé 32 ans à la société ATLANTIC en tant que responsable des services techniques, après avoir occupé plusieurs fonctions, et j'ai demandé à faire valoir mes droits à la retraite en 2000. Après, j'ai continué à travailler à quart-temps pendant deux ans à la demande de ma direction.

M.F. : Maintenant, on te connaît un peu mieux. Mais, tu as d'autres passions, m'a-t-on dit.

J.L. : Ah ! Les voyages ! Nous sommes, mon épouse et moi, très attirés par l'ASIE, en particulier. Nous avons commencé à voyager il y a une quinzaine d'années et, tous les ans, nous faisons un voyage plus ou moins important. Nous recherchons des voyages qui sont un peu construits à la carte. Depuis deux mois, nous sommes rentrés de CHINE de l'Ouest, c'est-à-dire à la frontière du TADJIKISTAN, du PAKISTAN, du KIRGHIZISTAN. Nous avons vécu pendant 8 jours parmi des Chinois musulmans, qui ne ressemblent pas du tout à des Chinois, mais à des Pakistanais ou des Afghans.

M.F. : Dans tes voyages, que recherches-tu ?

J.L. : C'est surtout sortir des sentiers battus, dans des pays peu visités et voir le maximum de choses dans le minimum de temps. Pour nous, il n'y a qu'une formule, c'est le voyage organisé parce que, autrement, on perd beaucoup de temps. Personnellement, je suis très attiré par les scènes de la vie quotidienne, de la rue, les portraits, les visages typiques.

M.F. : Merci. Et maintenant, que recherchais-tu à l'A.P.Y. et qu'y as-tu trouvé ?

J.L. : Au départ, je ne savais pas trop ce que j'y cherchais. Maintenant, je sais ce que j'y ai découvert, et que je n'ai pas trouvé dans d'autres associations, c'est-à-dire l'accueil, la chaleur et la confiance. Il y a là une équipe très sympathique et qui fait bien son travail. Il m'est arrivé, de rares fois, de ne pas pouvoir assister aux réunions du dimanche. Elles m'ont manqué et je fais tout pour aménager mon planning afin d'y assister. Malheureusement, j'ai quelquefois d'autres obligations.

M.F. : Vois-tu comment améliorer notre fonctionnement ?

J.L. : Non si ce n'est de toujours tenter d'innover, de créer un fichier pour savoir qui collectionne quoi, dont nous avons discuté au dernier Conseil, et, peut-être, de rédiger un livret d'accueil pour les nouveaux adhérents.

NAISSANCE D'UNE THEMATIQUE

ou

COMMENT COLLECTIONNER AUTREMENT

Tout être humain a, au cours de sa vie, de multiples raisons de se passionner, et ce fut heureusement mon cas.

Je me revois encore, dès l'âge de huit ans, parcourir en trotinant, ma main fermement amarrée dans celle de mon oncle, pâturages et forêts moussues, humant le parfum des fougères.

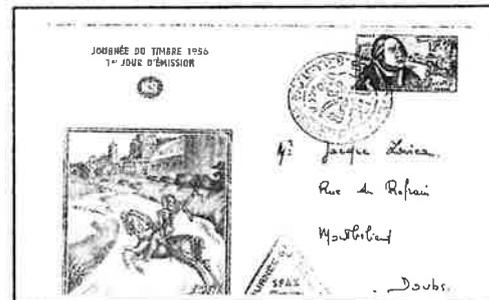
Nous garnissions vite nos paniers de girolles, cèpes et autres russules.

Ce fut là ma première passion !



Quelques années plus tard, je fus intrigué, puis émerveillé, par le courrier reçu par mes parents, de Tunisie et des Etats-Unis: des enveloppes décorées de beaux timbres aux couleurs éclatantes. Mon problème était d'intercepter les lettres avant ma grande sœur, collectionneuse plus expérimentée que moi.

Ma deuxième passion venait de naître de façon durable !



Bien des années après, à l'âge où l'on a fondé sa famille, quoi de plus naturel que de conserver le souvenir des siens par la photo ?

Passant du noir et blanc à la couleur, puis à la macrophotographie, mes moments de liberté se passaient dans les bois, accompagné de mes bambins, leur apprenant à reconnaître les diverses espèces sans oublier de les photographier.

C'est ainsi que prit corps ma troisième passion !



Enfin, la photo numérique et la micro-informatique furent, voici peu de temps, des découvertes qui m'amènèrent à envisager la réalisation d'une collection thématique pas comme les autres. Qu'a-t-elle de particulier, me direz-vous ?

Elle est réalisée par variété de champignon, où la quantité de timbres importe peu : l'objectif étant de regrouper sur une même page, timbres, photo et dessin reproduisant une même variété.

Maintenant, il est temps d'examiner, de décortiquer, de découper et, enfin, de comparer les indices qui font qu'un champignon peut constituer un repas délectable ou, au pire, provoquer des troubles graves, voire la mort.

Vous vous promenez paisiblement dans la forêt et vous remarquez tout à coup un champignon rouge, de haute taille, souvent entouré de nombreux compagnons : Ah !! Est-ce une amanite tue-mouches ou la fameuse oronge des Césars ?

L'amanite tue-mouches est toxique alors que l'oronge des Césars est un excellent comestible

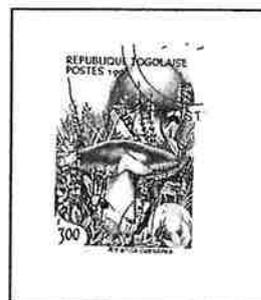
Comment les différencier ?

Chapeau rouge à verrues blanches
Lamelles blanches
Pied blanc à volve friable
Chair blanche

Chapeau orangé, sans verrues blanches
Lamelles jaunes
Pied jaune à volve ample
Chair jaune

Il s'agit ici de l'amanite tue-mouches

Là, c'est l'oronge des Césars



Vous remarquerez l'origine des timbres présentés ci-dessus alors que, ni un Guyanais, ni un Togolais ne trouvera ce type de champignon dans son pays respectif. Seule, la beauté des espèces incite certains pays à émettre ces séries thématiques Peut-être aussi les profits retirés de telles émissions avec, souvent, des affranchissements dits de complaisance. C'est d'autant plus regrettable que ces pays possèdent des variétés de champignons telles que celles présentées ci-dessous.



Nota : le 30F. à gauche ne se développe que sur les termitières en se nourrissant des déchets organiques en décomposition apportés par les termites.

Continuons notre promenade en lisière de forêt. Un champignon massif apparaît, à peine caché par l'ombre d'un buisson. Le doute s'installe: est-ce un bolet satan (*boletus satanas*) de triste réputation, car toxique, ou un inoffensif bolet dit à beau pied (*boletus calopus*) ?

Le bolet satan est toxique, le bolet à beau pied inoffensif, mais immangeable car très amer.

Particularités de chacune des deux espèces

Chapeau pâle, beige livide
Pied ventru à fin réseau rouge
Pores jaunes puis rouges
Habitat : terrain calcaire

Chapeau blanc-grisâtre
Pied jaune et rouge
Pores d'un beau jaune
Habitat sur terrain acide

Je suis le bolet satan !

Je suis le bolet à beau pied !



La famille des bolets est très étendue mais, seul, le bolet satan est dangereux. D'autres, ne sont pas comestibles de par leur goût amer, ou sont indigestes.

Citons parmi les bolets quelques variétés comestibles mais différemment appréciées :

*Le cèpe de Bordeaux
(Boletus edulis)*



*Le bolet orangé
(Leccinum aurantiacum)*



*Le bolet jaune
(suillus leutus)*



*Le bolet rude
(Leccinum scabrum)*



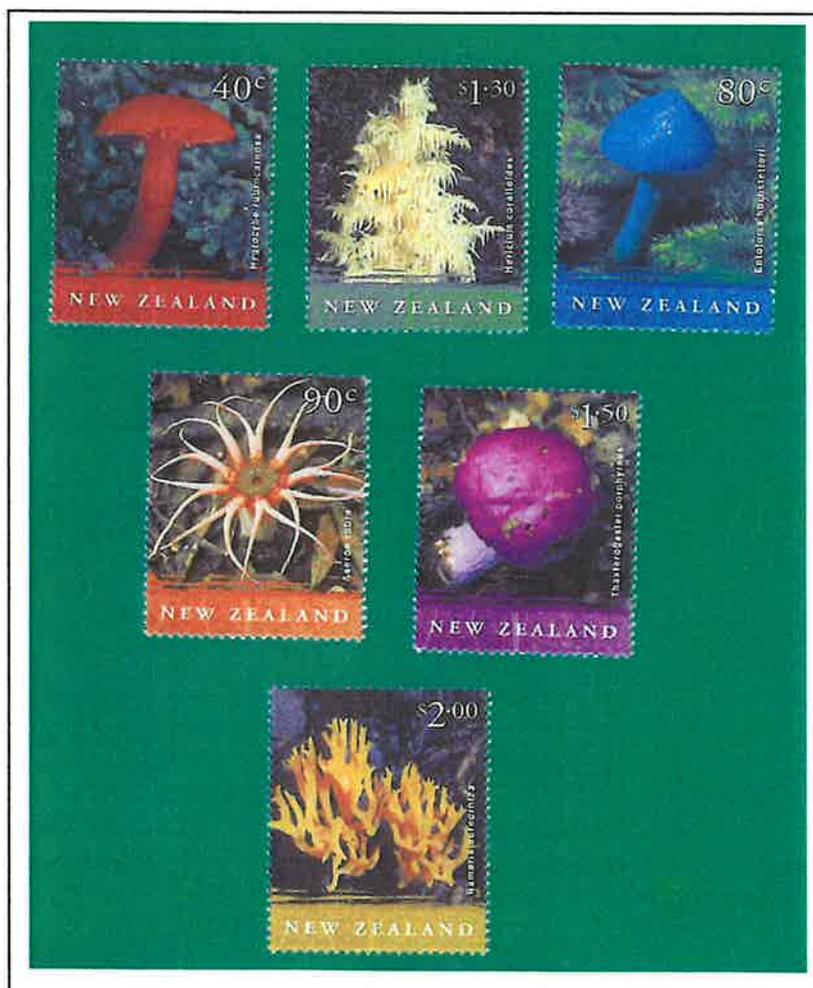
*Le bolet subtomenteux
(Boletus subtomentosus)*



*Le bolet bai
(Xerocomus badius)*



Maintenant que notre promenade en forêt se termine, rêvons un peu et laissons-nous transporter sous d'autres cieux, pour admirer quelques variétés de champignons que nous n'aurons jamais la chance de rencontrer en France. Bien que n'ayant pas de documentation sur ces espèces, il n'est pas interdit d'apprécier couleurs et formes.



Ne sont-elles pas belles, toutes ces formes et couleurs qui nous font penser à des fonds marins ?

Il ne manque que les poissons et les reflets bleus de la mer !!

Au fait, qu'est-ce qu'un champignon ? Bonne question, me direz-vous !

Les champignons forment dans le monde végétal une classe absolument à part : ils ne sont ni végétaux au sens propre, ni animaux. Contrairement aux plantes qui, pour se nourrir, effectuent la photosynthèse, ils tirent leur nourriture de la matière organique décomposée ou des plantes vivantes, voire même des animaux. Ce sont finalement les éboueurs de la nature

tout en étant, pour certains, très utiles à l'homme pour se soigner ou se nourrir. Il est toutefois dommage que certains, consommés par erreur, méconnaissance ou imprudence, conduisent le consommateur à une fin tragique.

A l'origine, ce sont les spores microscopiques qui constituent la graine: qu'une spore tombe dans un endroit qui lui convient et elle germe, développe ce que l'on appelle un mycélium qui est la partie végétative du champignon.

La partie que nous récoltons, le champignon, n'est en réalité que le fruit, le porte-graine et, comme tout fruit, il a une durée de vie plus ou moins longue :

2 semaines pour la girolle,

quelques heures pour certains coprins.



On rencontre des champignons partout, s'adaptant à tous les milieux et, si certains sont utiles à l'homme, d'autres causent de graves dommages en s'attaquant aux cultures, animaux, ainsi qu'à nous-mêmes.

La réputation d'un champignon vient en général de sa qualité gastronomique ou, à l'inverse, de la crainte qu'il inspire pour sa toxicité. Sur les 3500 à 4000 espèces rencontrées en Europe, 20 sont de première qualité, 100 sont convenables, 40 sont toxiques à des degrés différents, et le reste ne présente aucun intérêt pour l'amateur moyen.

Parmi les excellents comestibles, nous pouvons retenir :

Le cèpe
de Bordeaux



Le tricholome
de la St. Georges



L'orange



La psalliotte
(rosé des prés)



Pour les comestibles convenables :

Le clitocybe nébuleux



L'amanite rubescente



La chanterelle jaune



Sans intérêt particulier :

La russule
noircissante



Le lactaire
délicieux



Le bolet pomme
de pin



La pezize
orangée



Pour ce qui est des toxiques :

Il faut savoir que les intoxications les plus graves peuvent avoir des suites mortelles sans apport de soins appropriés. Les coupables sont peu nombreuses chez nous et, parmi elles, nous distinguons :

L'amanite phalloïde



L'amanite vireuse



L'amanite printanière



La toxicité est variable pour ces dernières espèces en fonction de l'état général de la victime (personne âgée, fatiguée, malade, ou enfant) et se manifeste de multiples manières, à savoir, troubles gastriques, hépatiques, nerveux, hallucinations, etc... etc... voire décès.

En outre, l'incubation peut s'étendre sur quelques heures ou 15 à 20 heures en ce qui concerne l'amanite phalloïde.

Enfin, il faut proscrire les idées toutes faites :

Tous les champignons de prés sont comestibles ?..... Faux
Tous les champignons attaqués par les limaces sont bons ?....Faux
Quand ils changent de couleur à la coupe, il sont mauvais ?Faux
Tous les champignons amers sont toxiques ?.....Faux
Etc...etc...

Avertissement

Les indications et descriptions données dans cet article ne doivent en aucun cas être utilisées à des fins d'identification de champignons. En effet, les conditions climatiques, géographiques, météorologiques, d'exposition à la lumière, de maturité, etc, peuvent modifier de façon très importante l'aspect d'un champignon et conduire l'amateur non averti à une erreur fatale.

Les différents critères d'identification sont nombreux et, parfois, nécessitent l'utilisation d'un microscope ou de produits réactifs qui réagissent au contact de telle ou telle espèce.

Cependant, une approche peut être faite en examinant différents points :

- La couleur du chapeau, pied, lamelles
- Présence de volve (pour les amanites, en particulier)
- Forme du chapeau (arrondi, en entonnoir, en cône frangé, etc...)
- Forme du pied (en massue, allongé, rugueux, etc...)
- Aspect du chapeau (sec, craquelé, visqueux, velouté, frangé)
- Périodes de pousse
- Aspect de la partie souterraine du pied
- Odeur (anis, ail, farine, etc...)
- Goût (amertume)
- Habitat (bois, prairies, lisières de forêts, bords de chemins)
- Pousse isolée ou en groupe
- Variation de couleur à la coupe (peut virer au bleu ou rouge orangé)

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autant plus que certaines espèces ont une morphologie très surprenante; par exemple :

Le géastre



Le Lycoperdon



Le satire puant



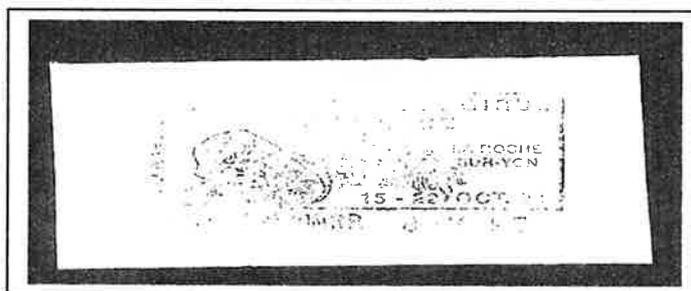
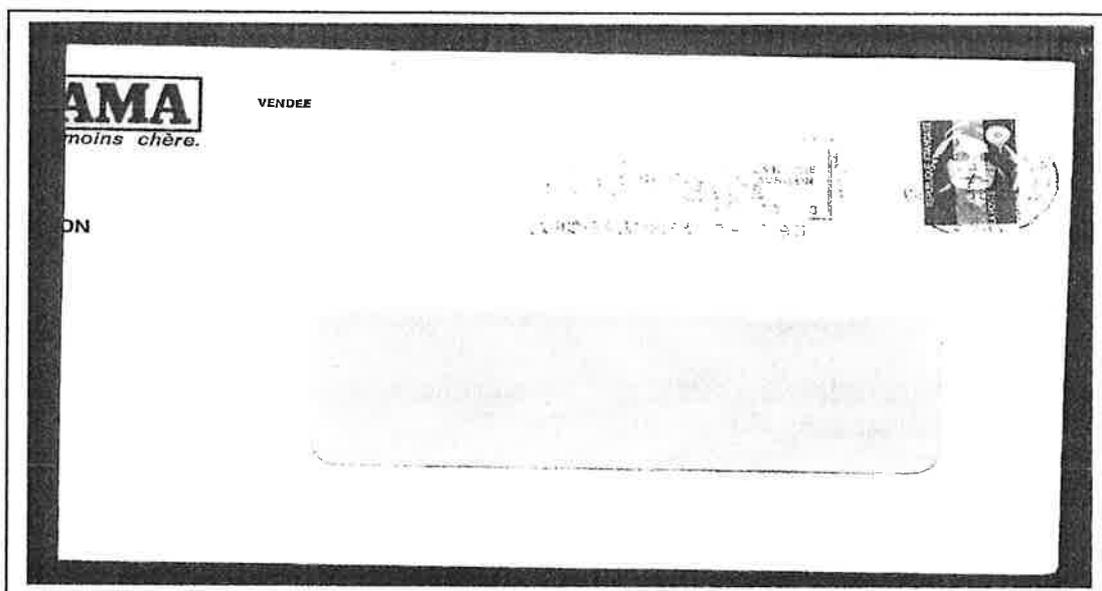
Le clathre rouge



La clavaire

La thématique peut être prolongée par la collection des flammes servant à l'affranchissement lors d'événements mycologiques. Nous avons, dans notre région, des expositions très intéressantes, organisées annuellement par des spécialistes chevronnés.

Ci-dessous, flammes utilisées à l'occasion du Salon des champignons
La Roche sur Yon, Octobre 1993



Flammes concernant les expositions nantaises de 1988 à 1991



En conclusion, voici un exemple de feuille constituant une collection thématique pas tout à fait comme les autres !!!

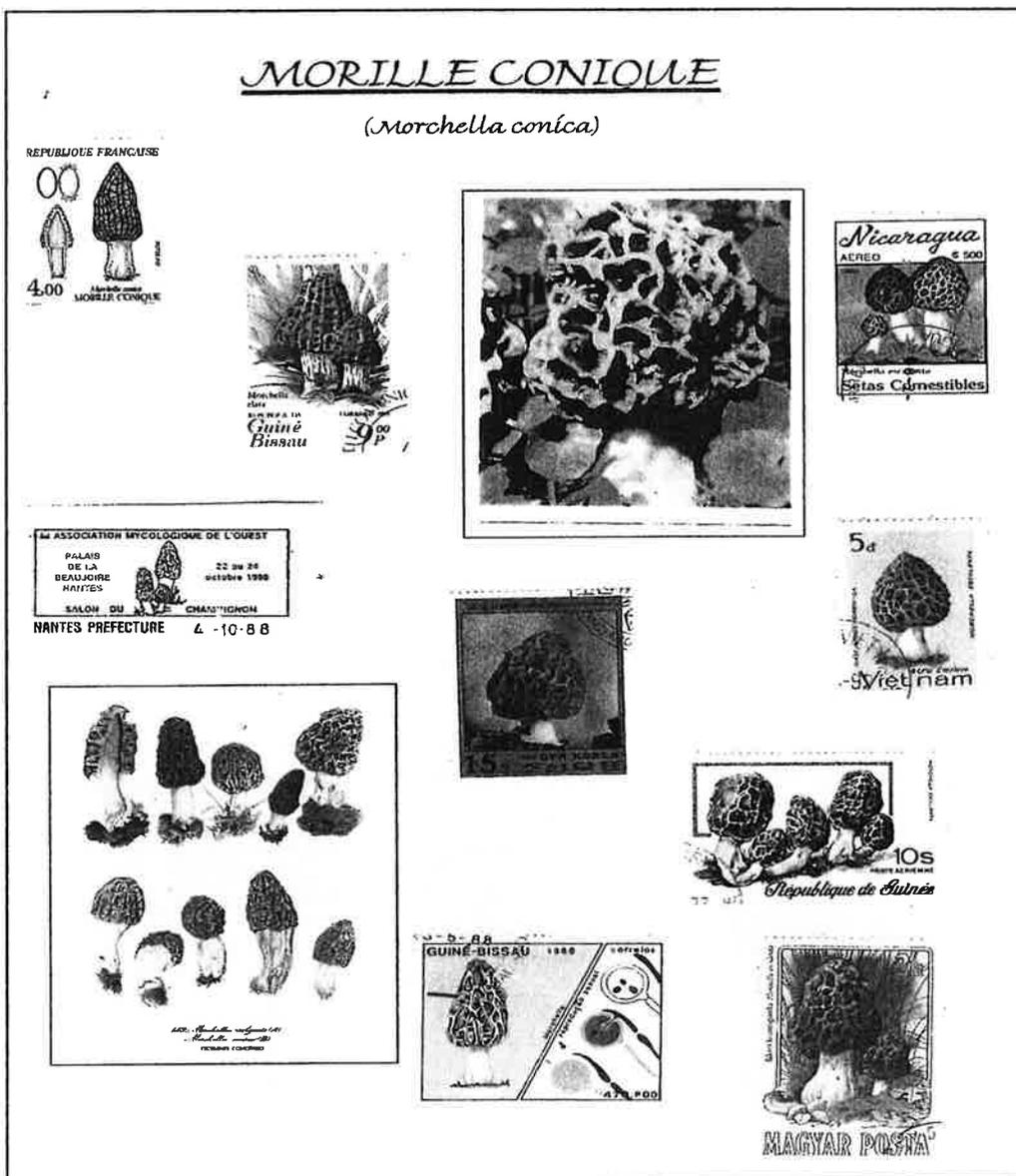
On y trouve pour une même espèce de champignon :

Des timbres

une photo

une reproduction dessin

une flamme



Les Brèves

Nomination :

Nous venons d'apprendre la nomination de Jacques Renollaud à l'Académie Européenne de Philatélie. Nous adressons à cet ami et fidèle adhérent de l'A.P.Y. nos sincères félicitations. Jacques Renollaud peut être fier et satisfait d'être admis à cette académie renommée car elle récompense sa passion et son érudition sur l'histoire postale entre la France et l'Angleterre et sur la préphilatélie vendéenne.

Nécrologie :

Notre plus ancien amicaliste, Henri Dumas, nous a quittés, début janvier. Nous avons adressé, à sa famille, au nom de tous les membres de l'A.P.Y., nos plus sincères condoléances.

A lire :

Dans Philatélie Française de janvier, François Mennessiez a signé un très bel article sur le futur timbre Titeuf et il a donné des informations très intéressantes et précises sur les attributions des Points-Poste.

Deux apystes au Conseil du G.P.V.

Lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier, Didier Laporte a été réélu et conserve son poste de Président ; Pierre Prud'homme a été élu pour la première fois au Conseil. Félicitations à tous les deux.

Plus de valeur fiduciaire, seulement des grammes sur les timbres

C'est la lecture des journaux philatéliques et du dernier **philinfo** qui nous en informe. A partir du 1^{er} mars 2005, pour une lettre inférieure à 20gr, les timbres utilisés porteront les informations suivantes : le poids 20 gr et les 3 mentions différentes suivant la destination, France, Monde et écopli. (Peut-être pas sur tous les timbres émis)

Ajoutons, conformément aux règles de l'U.P.U., que les couleurs des timbres d'usage courant pour une lettre de 20gr sont :

- le rouge sur tout le territoire en service normal
- le vert pour le service lent ou écopli
- le bleu pour l'étranger (monde noté sur le timbre).

Le carnet Titeuf émis pour la fête du timbre respecte complètement ces dispositions.



Timbre rouge pour la France Timbre bleu pour le monde Timbre vert (écopli)

LIBRAIRIE 85000

ESPACE
TINTIN

BANDE DESSINEE

ESOTERISME

ESPACE
CADEAUX

CARTERIE

MANGA

RAYON LIVRES JEUNESSE



CARREAU DES HALLES

TEL. 02 51 37 27 93



ARMURERIE **AUDUREAU**

Armuriers Professionnels
Diplômés de l'École de Saint-Étienne

CHASSE • BALL TRAP • TIR
COUTELLERIE • ARCHERIE
VETEMENTS • COUPES

Tél. 02 51 37 13 07



24, rue du Marechal Lyautey - 85000 - LA ROCHE SUR YON

AHP+

SARL ARMEL HENRY PHILATELIE PLUS

2, rue des deux ponts 44100 NANTES 02 40 20 45 71
RCS Nantes B 449 734 763 membre agréé CNEP 41 08 014

Le timbre poste et la carte Postale
plaisir

◀ . . ▶

Achats - Ventes - Echanges
Timbres Postes - Documents - CPA

◀ . . ▶

Magasin ouvert en continu (11 h/18h30) le samedi et
les autres jours de la semaine
Fermeture hebdomadaire le mardi

- Accès direct BUS et TRAM
- Dépositaire matériel philatélique et numismatique LEUCHTTURM
- Matériel de classement pour collectionneurs
- Nouveautés internationales et thématiques récentes
- Nombreux services
- Prix étudiés à l'achat et à la vente
- Présence sur les salons (demandez le calendrier)
- Remise de fidélité

OLONNES PHILATELIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tél. : 02 51 95 30 51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

DELISLE COLLECTIONS

39, rue Georges Clemenceau (centre bourg)
85270 - SAINT HILAIRE DE RIEZ
TEL 02.51.54.63.75
E mail Delislecollect85@aol.com

TIMBRES

MONNAIES

CARTES POSTALES

LIVRES D'OCCASION

AFFICHES FILMS etc...

Mlle DELISLE a le plaisir de vous accueillir du :

MARDI au SAMEDI de 9h30 à 12h00 et 15h00 à 19h00
DIMANCHE de 9h30 à 12h00

En saison, ouverture du lundi au samedi mêmes horaires, fermé le dimanche

Ets ROIRAND

CHARCUTIER
TRAITEUR

Boucherie



11, rue de l'Hôtel de Ville
85190 AIZENAY

Tél/Fax 02 51 94 60 36

.....

Place de l'Eglise
85170 LE POIRÉ sur VIE
Tél. 02 51 31 82 27

SALON DES COLLECTIONNEURS 2005

UNE JOURNEE BIEN REMPLIE, CE DIMANCHE

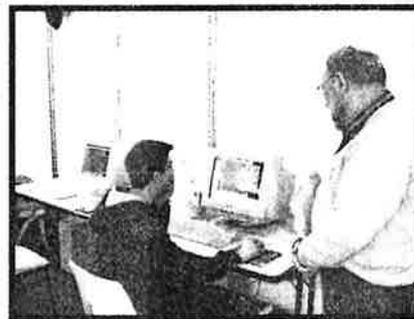
Il est 8 heures, ce 23 janvier 2005. La ville est encore endormie, le jour se lève tout doucement.

Au parc des expositions des Oudairies, il y a de la lumière sous la halle N° 2, des voitures dans les parcs de stationnement, des allées et venues, des murmures, du bruit : ici on s'agite... Le 23^e Salon des Collectionneurs se met doucement mais sûrement en place. Les principaux acteurs sont pratiquement prêts et les exposants retardataires terminent leur installation.

Le brouhaha est joyeux et convivial.



Les plantes vertes prêtées par les services municipaux sont sur les tables, les amis de l'A.P.Y. sont opérationnels. A l'entrée, on s'affaire avec les tickets, on tamponne, on se prépare. Les dames sont à leur poste et les contrôleurs (surtout les messieurs) attendent leurs premiers clients. Les négociants sont pratiquement au top, les différents objets de collection sont bien rangés sur les tables : cartes postales et téléphoniques, timbres, fèves, livres, BD, disques, autos miniatures, parfums, monnaies et autres merveilles...



Les Amicalistes sont sur le pied de guerre, Alexandra, Alexis et les jeunes installent leurs tables, les ordinateurs avec l'aide de Jean-Marie et de Guy sont branchés, la table de l'A.P.Y., avec Patrick et Richard, est bien garnie, Philippe a terminé ses vitrines consacrées à la BD et à ses personnages (Tintin et Milou sont ravis !), Francis et Guy mettent la dernière main aux différents panneaux d'exposition, Amédée passe en coup de vent, sa belle cravate se balançant au gré de son allure, Claude n'a plus de plantes vertes à proposer et Pierrot, avec son bras en écharpe, est de faction à la porte de secours...



A côté du stand A.P.Y., une table est réservée à François DERMAUT qui sera présent à notre Salon, invité de l'A.P.Y. et de Philippe. Il dédicacera ses albums BD et, en particulier, l'ouvrage que l'A.P.Y. a rédigé « Histoire postale de La Roche Sur Yon » et dont il a illustré la couverture, ouvrage paru l'an dernier à l'occasion du bicentenaire de la création de la ville par Napoléon 1^{er}.

Il est 9 heures, le Président souhaite la bienvenue aux négociants et déclare ouvert le 23^e Salon des Collectionneurs ; Les portes s'ouvrent et les visiteurs qui attendaient sagement entrent enfin dans la salle calmement. De 9 heures à 11 heures, les entrées se succèdent sans heurts puis, vers 10h45, Monsieur le Maire est accueilli par notre nouveau président, Jean-Marie LETERME et, en compagnie de Michel AUDUREAU, c'est la visite des différents stands et le tour des exposants.



Vers 11h30, Monsieur le Maire, Jean-Marie, Michel et quelques Amicalistes portent un toast à l'occasion du Salon et le vin d'honneur, offert par l'A.P.Y., peut alors commencer, servi par Jean-Claude, Janine et Abel. Monsieur le Maire ayant une journée particulièrement chargée ne reste pas longtemps et le vin d'honneur ne débute effectivement qu'une bonne demi-heure, voire 45 minutes après son départ. Beaucoup de monde à déguster le kir traditionnel, si bien que le service intendance est vite débordé et qu'au bout d'une heure les réserves sont épuisées...

De toute façon, c'est maintenant l'heure du repas, préparé, comme l'an dernier, par la famille de Victor Roirand d'Aizenay, et les convives apprécient le couscous ou le traditionnel « jambon mogettes ». Les visiteurs sont moins nombreux à ce moment, ce qui permet aux négociants et Amicalistes de se retrouver ensemble pour déjeuner dans le calme. C'est aussi le moment pour certains Amicalistes de parcourir à leur tour le Salon afin de faire leurs emplettes ou de regarder et d'admirer les différents objets exposés.



L'après-midi se déroule sans ennui. Les visiteurs sont présents et, malgré les différentes manifestations prévues à la Roche sur Yon ce week-end, Folle journée de Nantes, rencontres à la patinoire entre autres, nous sommes heureux de voir du monde. Vers 18 heures, nous commençons à retrouver le calme, les visiteurs sont moins nombreux et les négociants se préparent à ranger leur matériel et collections. Petit à petit, la salle se vide et, à 18 heures 30, la fermeture des portes est opérée. Le 23^e Salon se termine dans la bonne humeur près du bar de Totor qui nous réserve chaque année une bonne surprise : un bon petit remontant pour clôturer cette journée.



A l'année prochaine, si vous le voulez bien !

Jean-Claude BRETHOME

LA VIE DE L'AMICALE

DIMANCHE 12 DECEMBRE 2004.

L'Assemblée Générale s'ouvre avec une cinquantaine d'adhérents, la salle est pleine.



Après une année 2004 bien remplie, l'Amicale se porte bien. Nous aurons en 2005 un nouveau Président.

Le pot de fin de séance est très animé,



et le repas est servi au « Val d'Yon ».



MARDI 14 DECEMBRE 2004.

Réunion le soir pour l'élection du Bureau,



et la désignation du nouveau Président.



DIMANCHE 9 JANVIER 2005.

Première réunion de l'année, jeunes et adultes, et dégustation en fin de matinée de la galette des Rois (organisée par Jean-Claude) accompagnée de cidre, coca, jus d'orange et, bien sûr, vin blanc et rosé



SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JANVIER 2005.

A la Préfecture, présentation du nouveau timbre à l'effigie de Marianne en avant-première, avec cachet « Premier jour » et souvenirs philatéliques. L'A.P.Y. n'est pas associée à cette manifestation mais les Amicalistes sont tout de même allés faire leurs emplettes à la salle Réaumur.

SAMEDI 22 JANVIER 2005.



A la veille du Salon, Michel et Jean-Marie sont encore disponibles pour assister à la réunion du GPV qui se tient à La Tranche sur Mer.

DIMANCHE 23 JANVIER 2005.

C'est le 23^{ème} Salon des Collectionneurs qui se déroule aux Oudairies (voir compte-rendu spécifique). Tous les Amicalistes de l'A.P.Y. sont présents et la journée se passe bien. Les stands sont nombreux et variés, les « fouineurs » et « chineurs » ravis ... François DERMAUT est revenu nous voir cette année, invité par l'A.P.Y. et l'ami Philippe. A l'année prochaine !

DIMANCHE 30 JANVIER 2005.

Première réunion des jeunes : ils sont tous là autour d'Alexandra, Alexis, Philippe, Guy et Jean-Marie.



DIMANCHE 30 JANVIER 2005.

Beaucoup de monde à cette réunion des adultes. Notre nouveau Président, Jean-Marie LETERME et non LEMERLE ! ... nous présente un rapide compte-rendu de l'activité de l'Amicale et de sa nouvelle responsabilité.

Beaucoup d'enveloppes et de documents à consulter.

Jean-Pierre HURTAUD nous convie à un exposé sur les timbres PASTEUR à l'aide de l'ancien évêque.

Jean-Marie nous présente le nouveau vidéo-projecteur que l'Amicale vient d'acheter.

Jean-Marie nous fait une démonstration pour prouver que cet outil technique améliore et simplifie la projection d'images.



Les vieux almanachs des postes

La lecture des vieux almanachs, lorsqu'ils sont complets, nous apporte des informations très précises sur les tarifs postaux ainsi que sur le fonctionnement et les prérogatives de La Poste. C'est le cas du calendrier de 1891 qui nous montre au recto une image de l'Exposition Universelle de 1889 et nous donne au verso tous les renseignements postaux de cette époque, et, en particulier, (c'est assez rare) sur les lettres chargées et les boîtes chargées. Un retour en arrière de plus de 120ans.



Valeurs mises à la disposition du Public dans tous les Bureaux de poste.

1° **Timbres-poste** à 1 centime, 2 centimes, 3 centimes, 4 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 15 centimes, 20 centimes, 25 centimes, 30 centimes (35 centimes, à l'usage des bureaux de Paris seulement), 40 centimes, 50 centimes, 75 centimes, 1 franc et 5 francs.

2° **Cartes postales** à 10 centimes (carte simple), à 20 centimes (carte avec réponse payée).

3° **Cartes-lettres** : pour la France, 15 centimes; pour l'étranger, 25 centimes.

4° **Enveloppes timbrées** : pour lettres (3 formats) à 15 centimes, pour cartes de visite à 5 centimes 1/2 (petit format), pour envoi de lettres, lettres de faire part, etc., à 8 centimes 1/2 (grand format).

5° **Bandes timbrées** à 1 centime 1/3, 2 centimes 1/3 et 3 centimes 1/3.

6° **Timbres de quittance** à 10 centimes.

NOTA. — Les cartes postales, les cartes lettres, les enveloppes timbrées et les bandes timbrées qui n'ont pas servi, mises hors d'usage, sont échangées contre des timbres-poste mobiliers d'égale valeur.

N° 1. — LETTRES ORDINAIRES

TARIF de 15 en 15 grammes des

Lettres affranchies.	Lettres non affranchies.	Lettres insuffisamment affranchies.
15 ^c	30 ^c	*

* Les lettres insuffisamment affranchies sont taxées comme non affranchies, sauf déduction de la valeur des timbres-poste employés.

Lettres de et pour les armées.

Ne supportent que la taxe territoriale (15 centimes par 15 grammes sans limitation de poids) les lettres ordinaires et recommandées, à l'adresse ou provenant des militaires et marins présents sous les drapeaux ou à bord des bâtiments de l'Etat, à l'étranger ou aux colonies, pourvu qu'elles ne soient revêtues d'aucune mention indiquant leur transmission à découvert et leur distribution aux destinataires par un service postal étranger, ni déposées par les expéditeurs dans un bureau de poste étranger.

La franchise est accordée, par la voie française, exclusivement, aux lettres ordinaires simples provenant ou à l'adresse des militaires et marins qui font partie des corps d'occupation du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge.

Retrait des Correspondances confiées à la poste.

L'expéditeur d'un objet confié à la poste a le droit d'en réclamer le retrait et la remise tant que cet objet n'a pas été délivré au destinataire. Lorsque la réclamation se produit après la fermeture des dépêches, elle est transmise aux frais de l'expéditeur par poste ou par télégraphe.

N° 3. — TARIF des Journaux et Ouvrages périodiques paraissant au moins une fois par trimestre (Maximum du poids : 3 kilos).

Expédiés hors du département où est le lieu de publication ou hors des départements limitrophes.	Publiés et expédiés dans le département où est le lieu de publication ou dans les départements limitrophes.	Publiés et expédiés dans les départements de la Seine ou de Seine-et-Oise.
Prix par exemplaire : 2 centimes jusqu'à 25 grammes avec augmentation de 1 centime par 25 grammes ou fraction de 25 gr.	Prix par exemplaire : 1 centime jusqu'à 50 grammes. Au-dessus de 50 grammes, la taxe est de 1/2 centime par 25 grammes ou fraction de 25 gr.	Prix par exemplaire : 1 centime jusqu'à 25 grammes avec augmentation de 1/2 centime par 25 grammes ou fraction de 25 gr.

N° 4. — TARIF des Imprimés de toute nature.

Sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet (1)

Prix par paquet :
1 centime par 5 grammes jusqu'à 20 grammes; 5 centimes au-dessus de 20 grammes jusqu'à 50 grammes; au-dessus de 50 grammes, 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Sous forme de lettre ouverte ou sous enveloppe ouverte et des cartes circulaires sans bandes.

Prix par paquet
portant une adresse particulière :
5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Maximum { du poids..... 3 kilos.
de la dimension..... 45 centimètres.

(1) Cette dernière disposition ne s'étend pas aux imprimés ni aux cartes de visite expédiés sous des bandes timbrées vendues par l'Administration.

N° 5. — TARIF des Échantillons avec ou sans imprimés. — Épreuves d'imprimerie corrigées. — Papiers de commerce ou d'affaires.

Prix par paquet portant une adresse particulière : 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Maximum du poids { des échantillons..... 350 grammes.
des papiers d'affaires, etc..... 3 kilos.
Maximum de la dimension { des échantillons ordinaires..... 30 %/m.
des échantillons sur cartes et des papiers d'affaires, etc..... 45 %/m.

Non-affranchissement ou insuffisance d'affranchissement.

Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les objets compris dans les tarifs n° 3, 4 et 5 sont taxés comme lettres; si l'affranchissement est insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance.

N° 2. — CHARGEMENTS ET RECOMMANDATIONS

(Dépôt au guichet des bureaux)

TARIF DES

Lettres chargées (Maximum de la déclaration : 10,000 francs).	Boîtes chargées (Déclaration : 50 fr. au moins, 10,000 francs au plus).
1 ^o 15 centimes par 15 gr.; 2 ^o 25 centimes droit fixe; 3 ^o 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs dé- clarés. Avis de réception (facultatif) 10 centimes.	1 ^o 25 centimes droit fixe; 2 ^o Taxe de 1 p. 0/0 de la va- leur déclarée jusqu'à 100 fr., et de 50 cent. par chaque 100 fr. ou fraction de 100 fr. en plus. Avis de réception (facultatif) 10 centimes.

TARIF DES

Lettres recommen- dées.	Autres Objets recommen- dés.
1 ^o 15 centimes par 15 grammes; 2 ^o 25 centimes droit fixe. Avis de réception (facultatif) 10 centimes.	1 ^o Taxe particulière à chaque objet; 2 ^o 25 centimes droit fixe. Avis de réception (facultatif) 10 centimes.

Chargements.

Le chargement s'applique : 1^o aux lettres renfermant des valeurs déclarées (billets de banque, chèques, bons de poste sans nom de destinataire, bons, coupons de dividende ou d'intérêts échus payables au porteur); 2^o aux boîtes contenant des bijoux ou objets précieux de petite dimension.

Les lettres chargées doivent être placées sous enveloppe scellée de cachets en cire fine de bonne qualité et de même couleur avec empreinte uniforme particulière à l'expéditeur. Sont exclues les empreintes banales, et notamment celles obtenues au moyen d'une pièce de monnaie, ou d'un dé à coudre.

La déclaration doit être portée d'avance sur la partie supérieure de la suscription, en toutes lettres et en francs et centimes, sans rature ni surcharge, même approuvée.

Les boîtes chargées doivent être présentées closes d'avance; leurs parois doivent avoir une épaisseur d'au moins 8 millimètres et leurs dimensions peuvent atteindre 10 centimètres uniformément en tous sens. Le poids n'en est pas limité.

Recommandations.

La recommandation s'applique aux lettres expédiées sans déclaration de valeurs, ainsi qu'à tous les objets rentrant dans le monopole de la poste, ou dont le transport peut lui être confié en vertu des lois en vigueur.

Les lettres et autres objets recommandés ne sont soumis à aucune condition spéciale de fermeture ou de forme. Ils peuvent être conditionnés de la même manière que les correspondances non recommandées de la catégorie à laquelle ils appartiennent.

La perte, sauf le cas de force majeure, donne seule droit, au profit du destinataire, à une indemnité de 25 francs.

MANDATS FRANÇAIS.

Mandats ordinaires. — Le service des articles d'argent est fait moyennant un droit de 1 franc p. 100 de la somme versée. — Le versement de sommes à titre d'articles d'argent est illimité. — Les mandats de 300 francs et au-dessous sont payables à vue. — L'Administration se réserve un délai de 8 jours pour payer les mandats ordinaires ou mandats-cartes au-dessus de 300 francs.

Mandats-cartes. — Les mandats-cartes ou mandats à découvert, admis seulement pour les envois d'argent à l'intérieur de la France et de l'Algérie, sont libellés à l'avance par l'expéditeur et transmis par la poste sans affranchissement.

Bons de poste de sommes fixes. — Tous les bureaux de poste délivrent des bons de 1 franc (droit 5 centimes), 2 francs (droit 5 centimes), 5 francs (droit 5 centimes), 10 francs (droit 10 centimes), 20 francs (droit 20 centimes).

Avis de paiement (facultatif). — Droit fixe : 10 centimes.

Mandats télégraphiques. — Montant maximum : 5,000 francs. — Taxes à percevoir : 1^o droit de 1 p. 100, 2^o taxe télégraphique ordinaire; 3^o droit fixe de 50 centimes pour l'avis à remettre au destinataire; 4^o frais accessoires de la taxe télégraphique pour la remise à domicile, s'il y a lieu.

Caisse nationale d'épargne (Loi du 9 avril 1881).

Tous les bureaux de poste de France et d'Algérie sont ouverts au service de la Caisse nationale d'épargne. Cette caisse, placée sous la garantie de l'Etat, donne à toute personne la faculté de placer le produit de ses économies dans des conditions de sécurité absolue. — Minimum de chaque versement : 1 franc. — Le compte de chaque personne ne peut dépasser 2,000 francs. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de 3 p. 100. Cet intérêt part du 1^{er} ou du 15 de chaque mois qui suit le jour du versement. — Après le 1^{er} versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national. — Les versements ultérieurs sont constatés au moyen de timbres-épargne encadrés d'un carrel à souche; les livrets sont remis aux déposants séance tenante. — Les agents des postes sont tenus de donner au public tous les renseignements sur le service de cette caisse.

Reouvrement des Effets de commerce.

La poste se charge du recouvrement des effets de commerce, protestables ou non, dont la valeur ne dépasse pas 2,000 francs. Un droit fixe de 25 centimes est perçu pour l'envoi, quel qu'en soit le nombre, des valeurs à recouvrer au bureau dans l'arrondissement postal auquel résident les destinataires.

Sur le montant de chaque valeur recouvrée, qui est expédié par mandat-poste, il est prélevé : 1^o 10 centimes par 20 francs ou fraction de 20 francs, sans que ce prélèvement puisse jamais dépasser 50 centimes; 2^o 1 pour 0/0 sur les premiers 50 francs et 1/2 pour 0/0 pour toute fraction excédant 50 francs.

Colis postaux.

Le public est admis à expédier de toutes les gares ou agences et de bureaux succursales des chemins de fer des colis postaux circulant en France (Corse, Algérie et Tunisie comprises) et entre la France et les pays suivants : 1^o l'Allemagne, les Autriches, les Antilles danoises, Assah, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, Cameroun, le Chili, le Congo, le Danemark, l'Egypte, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Grèce, Haïti, Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Madère, l'île de Malte, Mascouah, l'île Maurice, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la République Argentine, la République de Salvador, la Serbie, Seychelles (Mohé), la Suède, la Suisse, Saint-Marin, Togo, Tripoli de Barbarie, la Turquie et l'Uruguay; 2^o l'Annam, la Cochinchine, Diégo-Searce, la Guadeloupe, la Guyane française, Karikal, Mayotte, la Martinique, Nossi-Bé, la Nouvelle-Calédonie, Pondichéry, la Réunion, le Sénégal, Sainte-Marie-de-Madagascar, le Tonkin, les bureaux français établis dans les ports ottomans et à Sang-Hai (Chine), Tahiti, Obock, Gabon et Congo français et établissements français des Rivières du Sud (côte occidentale d'Afrique).

L'affranchissement obligatoire au départ est fixé à 20 ou 35 centimes pour la France, suivant que le colis est livré en gare ou à domicile.

L'expéditeur d'un colis postal peut obtenir un avis de réception de cet envoi en payant d'avance un droit fixe de 25 centimes.

L'intérêt de l'almanach de 1891 est très important pour ceux qui souhaitent savoir si les affranchissements sont convenables par rapport aux tarifs postaux. Pour une simple lettre cela est relativement facile, par contre, pour une lettre recommandée, et surtout pour une lettre chargée, cela devient difficile pour celui qui a des connaissances limitées en tarif. L'exemple ci-dessous nous le montre. A noter que le tarif de 1891 est resté valable du 1^{er} mai 1878 au 15 avril 1906.



Lettre chargée, du 26 novembre 1882, affranchie à 7,75 F.

Calculons le montant de l'affranchissement de cette lettre de 24 gr (poids indiqué au verso) et pour une valeur déclarée de 7105 F :

-Taxe simple : 30c (15c par 15gr, donc 30c de 15 à 30gr).

-Recommandation : 25c droit fixe.

-Chargement : 7,20 F (10c par 100 F déclarés, donc 7,20F pour 7105 F)

Total : 7,75 F

LES ECHOS DE LA BIBLI.

La bibliothèque vient se s'enrichir d'une dizaine d'ouvrages provenant de chez notre ami François Mennessiez (qui a dû commencer le grand ménage de printemps).

Ainsi, en ces temps de médiocrité et d'indigence télévisuelle, rien de mieux qu'un bon bouquin à feuilleter. Par exemple le très beau Guide du Collectionneur de Marie Gilles aux éditions Sélection du Reader's Digest ou Le Guide illustré de la philatélie d'André Bourcet, entièrement écrit à la main.

Vous préférez des recherches plus pointues pour vos collections ? Soit. Vous lirez avec profit le Wanos : Catalogue des variétés de France ou le Dardenne : Tarifs usuels des T.A.A.F. de 1924 à 1997.

En marge de la philatélie, à découvrir : L'Union Postale Universelle – 125 ans, sans oublier Le Langage de La Poste, répertoire de tous les sigles et expressions postales (parfois très imagées...)

Merci à tous les donateurs qui enrichissent le fond de la bibliothèque.

- Vient également de rentrer : Etat du Monde par les timbres et les drapeaux de C. Masclet. Timbrodico ainsi que l'Index des articles parus dans les revues Timbres magazine, Timbroscopie, Timbroloisirs, Monde des Philatélistes depuis 1997.



Après quelques tribulations dignes de Clochemerle, tous les Cahiers Philatéliques ont été réunis. On va pouvoir les faire relier et les mettre à la disposition de tous.

Bonne lecture,

G.B.

La Boîte à malices*

Amédée ne me démentira pas. Un trait d'humour, philatélique autant qu'il puisse être, apportera un sourire à la lecture de notre revue.

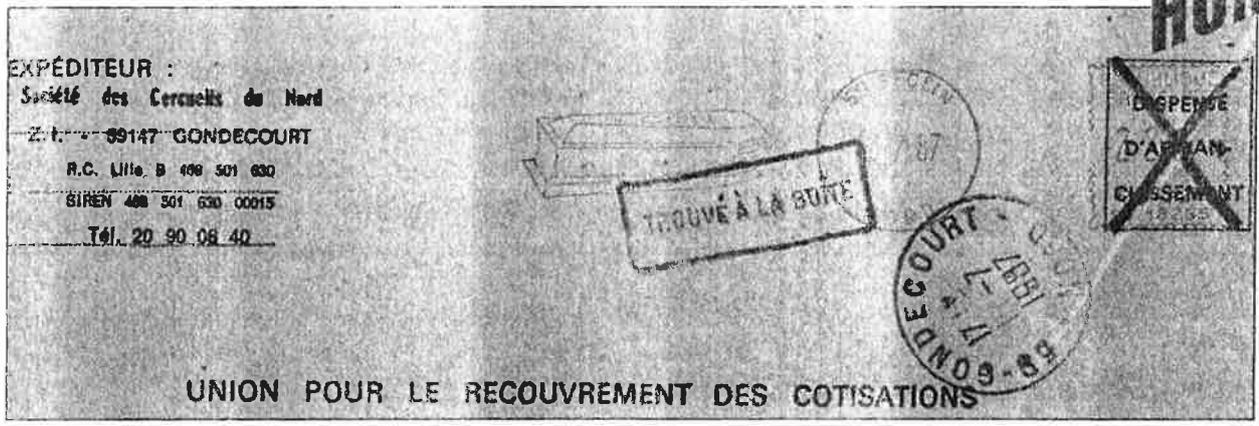
François, le Joyeux Huron de la Gazette en a fait un thème de choix parmi ses collections. Une nouvelle rubrique dans le bulletin que, nous l'espérons, vous aller apprécier ; voire alimenter par un coup d'œil perspicace sur les enveloppes que vous recevez.

Une autre manière de collectionner...
Un autre regard...

Le mot de la fin revient à François :

« - *Ca ne s'invente pas ! Merci à ce concours de circonstances qui nous a permis de sourire avec une pièce qui, philatéliquement, n'est pas de grande valeur, mais qui en son genre est réellement rarissime... »*

* Attention : humour à consommer sans modération !



En 1987, les bureaux de poste ferment leurs guichets l'après-midi - veille du 14 juillet, comme cela se passe aujourd'hui - veille de Noël ou Jour de l'An.

La Société des Cercueils du Nord, implantée à Gondecourt, en banlieue lilloise, doit comme beaucoup d'entreprises, verser ses cotisations à l'URSSAF pour le 15 du mois. Et, comme beaucoup d'entreprises, elle attend le dernier jour pour s'acquitter de ses obligations. Elle affranchit son courrier à la machine, et dispose pour cela d'une empreinte personnalisée, qui représente un cercueil. C'est un peu morbide, mais cela correspond à son activité.

Le 13 juillet 1987, donc, elle affranchit son courrier, comme tous les autres jours, avec son E.M.A, et vient déposer la liasse de courrier au bureau de poste de Gondecourt.

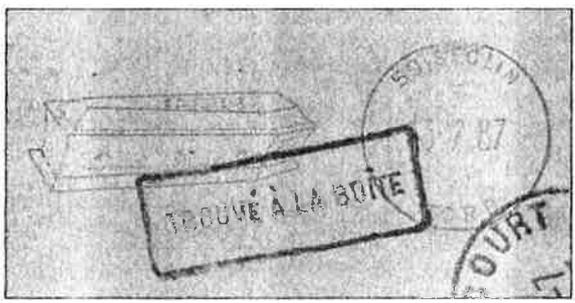
Vous savez sans doute que le courrier affranchi à la machine doit être obligatoirement déposé aux guichets indiqués dans le contrat liant la société à La Poste : ceux de Gondecourt pour le cas présent. Tout dépôt en boîte aux lettres est interdit par la réglementation postale, pour faciliter la vérification par le bureau de poste de l'exactitude de la date portée sur l'objet, ainsi que la régularité de l'utilisation de la machine.

Las ! La secrétaire en charge du dépôt a dû oublier que le bureau de poste fermait à midi. Quand elle se présente, les portes sont fermées. Or, le courrier de la société est déjà daté du 13 juillet, et pas question d'attendre le 15 pour l'envoyer : son patron risquerait une pénalité de retard de la part de l'URSSAF. Alors, hop, ni vu ni connu : notre secrétaire glisse son courrier dans la boîte aux lettres de La Poste de Gondecourt, se disant sans doute que l'URSSAF conclura à un retard d'acheminement imputable à La Poste.

Le 15 juillet au matin, le postier de Gondecourt ouvre la boîte de son bureau et y trouve le courrier de la société. La réglementation en la matière prévoit qu'en cas de date erronée sur un envoi, l'objet est restitué à l'expéditeur pour apposition d'une « empreinte à zéro » à la bonne date. Si cette procédure risque de gêner l'expéditeur, ou de retarder son courrier, il est toléré que l'objet soit acheminé normalement, après apposition d'un cachet à la bonne date.

En outre, la réglementation postale prévoit que les objets trouvés dans une boîte aux lettres de dépôt, et qui sont susceptibles d'entraîner une responsabilité de La Poste (exemple : courrier ouvert et rescotché anonymement ; courrier de machine déposé hors du bureau qui lui est imparti...), alors qu'elle n'y est pour rien, doivent recevoir la griffe « trouvé à la boîte ».

Ce que fait notre consciencieux postier de Gondecourt le 15 au matin sur l'enveloppe de la Société des Cercueils du Nord. Il appose son cachet à la bonne date d'envoi du courrier, et surtout, y ajoute une griffe « trouvé à la boîte », dégageant la responsabilité de La Poste (au cas où l'URSSAF appliquerait à la société des pénalités de retard et que celle-ci mettrait en cause un retard d'acheminement postal).



Bien visé, votre honneur ! La griffe « trouvé à la boîte » tombe directement sur l'empreinte de machine à affranchir : **le cercueil !!!**

F. Mennessiez



Grâce à la collaboration d'une équipe de collectionneurs, ce livre offre une histoire postale de La Roche-sur-Yon, de 1727 à 2004, une autre histoire de la ville vue sous les angles philatélique et numismatique.

Les grands événements de la ville, depuis 1804, sont abordés et enrichis par de nombreux documents : lettres avec marques postales, cachets variés, télégrammes et cartes postales qui donnent à cet ouvrage un caractère bien spécifique.

Avec cet apport, le lecteur pourra chronologiquement :

- suivre le changement des noms successifs de la ville : Napoléon, Bourbon-Vendée, Napoléon-Vendée...
- revivre l'arrivée du télégraphe électrique en 1854 et du train en 1866,
- constater l'importance des militaires dans la vie de la ville et des hôpitaux militaires durant la guerre 1914-1918,
- retrouver des Yonnais célèbres : Benjamin RABIER, Paul BAUDRY et le plus célèbre Vendéen : CLEMENCEAU,
- se plonger en quelques pages dans la guerre 1939-1945 à La Roche-sur-Yon.

Enfin, cette histoire postale relate tous les événements philatéliques après 1945 et retrace les grands traits de la vie de l'association "L'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE" depuis sa création en 1943.



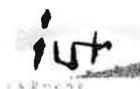
29 €

79
NAPOLEON



Ouvrage réalisé avec le soutien de la ville de La Roche-sur-Yon dans le cadre de la célébration du bicentenaire

UNIVERSITÉ DE NANTES



LA POSTE



Histoire postale de La Roche-sur-Yon (Amicale philatélique yonnaise)

But de cet ouvrage de 152 pages : offrir « une autre histoire de la ville sous les angles philatélique et numismatique ». Un objectif parfaitement atteint et qui, vous l'aurez compris, inventorie et surtout met en valeur le riche patrimoine historico-postal de La Roche-sur-Yon. Une mise en page agréable, des illustrations en couleur, des textes clairs et efficaces donnent vraiment l'envie sinon de collectionner du moins de mieux connaître cette

ville de Vendée. Une initiative locale à prendre en exemple.

Prix : 29 € + port (Amicale philatélique yonnaise, 49, rue du Dr Cullère, 85000 La Roche-sur-Yon)

La presse en parle

L'ÉCHO DE LA TIMBROLOGIE

Timbres magazine

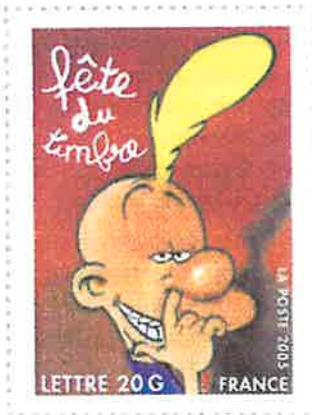
Bicentenaire

Des timbres, de l'histoire postale ancienne, les prêts-à-poster, les oblitérations temporaires mais aussi des cartes postales, des cartes géographiques, des articles de presse, des monnaies locales, des illustrations publicitaires : pour retracer l'histoire du Bicentenaire de La Roche-sur-Yon, cet ouvrage fait feu de tout papier. Avec de courts articles sur Clemenceau, l'illustrateur Benjamin Rabier et l'avionneur René Couzinet, il traite également de sujets d'intérêt plus général. Un beau livre, agréablement illustré et apparemment complet, qui tranche avec certaines publications marcophiles austères.

• Histoire postale de La Roche-sur-Yon, marcophilie, cartophilie, numismatique, par l'Amicale philatélique yonnaise. 150 pages A4 en couleurs. Prix : 29 € (+ 5 € de port). Rens. : Michel Audureau, 49 rue du Docteur Cullère 85000 La Roche-sur-Yon. ☎ 02 51 37 65 17. audureau@wanadoo.fr

Vient de paraître

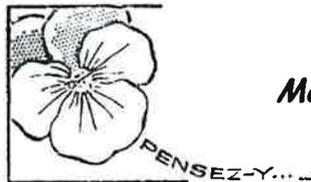




Les P'tits Philous De L'A.P.Y.

BONJOUR ! Dites-nous, P'tits Philous, si ces pages vous plaisent et comment on peut les améliorer. Ecrivez, envoyez des articles. Que recherchez-vous en philatélie ?

Faites partager votre passion...



Montrez - nous votre collection...

En forme d'édito.

C'est bientôt qu'on va à la Teuf à Titeuf, samedi 26 & dimanche 27 février à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Alexis est en compét. avec sa collec. "L'Afrique Ôstrale" et Alex. avec ses chevôs (hors concours). Attôtion, les timbres de Nadia et Manu ne se vendent qu'en carnet ; 5,90 € le carnet, c'est cher et c'est pô juste !

Communiqué : P'APY Michel, instituteur, me prie de corriger les mots suivants : Saint-Gilles-Croix-de-Vie, l'Afrique Australe, chevaux, attention, pas.

Voilà c'est fait : zéro fôte !

C'est nouveau. Les P'tits Philous qui désirent monter des collec. en vue de concourir peuvent venir le samedi après-midi. Les animateurs sont plus disponibles pour les aider (voir le calendrier)

Après de succès de Ouistreham, le Club envisage un déplacement en car à St Jean d'Angély le dimanche 22 mai. Because **PHILAJUNIORS CENTRE-OUEST**

JEUX...

Titeufmania (toujours)

En observant attentivement le timbre de Titeuf, puis un timbre ordinaire, par exemple Mickey, retrouvez les 3 éléments nouveaux. Le doigt dans le nez, ça ne compte pas !!!

(réponse au dos)

Pourquoi Nadia, Manu & Titeuf ont-ils des fonds de couleur diffé-



rents ? Bleu pour Nadia, Vert pour Manu, Rouge pour Titeuf...

La vie du club.



Vous aurez le même cachet, mais avec le nom de St Gilles-Croix de Vie. (107 villes organisent la Fête du Timbre. Et l'an prochain... (à suivre))

La section Jeunes de l'APY va bien ; très bien même. 4 P'tits Philous se sont inscrits depuis le salon. Bienvenue à :

- Léa Bernardeau,
- Julien Chenu,
- Cédric Poissonnet,
- Sarah Velard.

« - C'est quoi, leurs collec. ?

- Heu...j'sais plus...des timbres ! »



(découper et remettre votre bulletin de participation à Guy lors de la prochaine réunion)

JEU - CONCOURS N° 21

1^{ère} : Le cèpe a un chapeau rond, conique, en entonnoir. (Entourez la bonne réponse).

2^{ème} : Un champignon peut être identifié par la forme de son pied : VRAI ou FAUX.

3^{ème} : La couleur d'une même variété de champignon est toujours identique : VRAI ou FAUX.

La vie du club - suite



Comme chaque année, la Saint Valentin, vous n'y coupez pas. Avez-vous pensé à vos copains, copines,

et vos mamans ?

Nous, on vous fait de gros bisous.



Vous avez dû envoyer des S.M.S. Moi, j'ai reçu l'ancêtre des S.M.S. (normal pour un P'APY me direz-vous)



Pourriez-vous le traduire ?

Réponse : Ferme Par Mille Baisers.

Bien, reprenons. Depuis l'Assemblée Générale, vous savez qu'un Grand Philou est devenu Chef-P'APY. C'est Jean-Marie qui est le Président de l'Amicale. Il est chef ; même dans le monde entier ! Vous aussi le serez un jour... à condition d'avoir la fève.

La Galette. Tiens, à propos, on les a pas vues les fèves. Encore un P'APY favophile qui les a récupérées !

Le Salon des Collectionneurs du 23 janvier. Bonne affluence. Chez les P'tits Philous aussi. On a décollé du timbre, les 4 ordinateurs ont fonctionné ; même que Marion a passé un long moment au stand et à presque décidé Lise, une jeune nantaise, à s'inscrire au club. Faut l'faire.

Depuis, la nouveauté (voir l'édito), c'est la possibilité de venir monter sa collec. un samedi tous les 15 jours. Ainsi le 12 février, Mathilde, Kylan, Teddy domptaient des tortues, des félins & des dinosaures, tandis que Yoann avait un œil attendri sur Marianne. Chut, faut pas l'dire mais c'est vrai. Tous préparent la compet. de PHILAJUNIORS.

Cette compétition est faite exprès pour vous et vous pouvez exposer 4 pages sur votre thème favori. Alors, n'hésitez plus et foncez.

A St Gilles, le 12 mars – samedi de réunion, une journée de formation sur la thématique est proposée pour tous (jeunes & adultes) par le G.P.-C.O. Paul Bonin et Jean François Duranceau en seront les animateurs. De 9h30 à 17h, salle Hippolyte Chauvière, rue du même nom.

JEU - CONCOURS



0 participant = 0 gagnant. Tant pis pour vous, l'article était passionnant. Vous avez boudé les phares, vous allez consommer des champignons ; des rouges à points blancs. Ils vous aideront à répondre au JEU - CONCOURS N° 21. Et puis, vous lirez tout le bulletin comme d'habitude. Je sais que vous voulez devenir des cales en philatélie.



C'est vrai que vous n'êtes pas toujours responsables car quelquefois vous n'avez pas reçu le bulletin. On va y remédier, Promis.

En attendant, 2 gagnants pour le prochain jeu. Qu'on se le dise !

Réponses : 1) La réplique du phare argentin se trouve à La Rochelle. Inauguration le 1^{er} janvier 2000. 2) Le colosse de Rhodes représentait le dieu Soleil : Hélios.



Avez-vous récupéré cette oblitération « Premier Jour » ? C'est la nouvelle Marianne. Si vous ne l'avez pas, demandez à Yoann.

JEUX... Réponses.

Titeufmania (encore & toujours). Les 3 nouveautés : - le mot France remplace République Française (RF), la mention lettre 20 g ou écopli 20 g ou monde 20 g apparaît. Par contre, le tarif - valeur faciale - n'y est plus.

Donc... (à suivre p.3)

Le saviez-vous ?

Les 3 couleurs rouge, vert et bleu indiquent la catégorie d'affranchissement du courrier pour tous les pays qui adhèrent à l'UPU (Union Postale Universelle). Ces recommandations existent depuis très longtemps et sont utilisées pour les timbres d'usage courant, par exemple les Mariannes en France.

L'UPU est née en 1874. Elle comporte 129 pays membres.

Les réponses et le nom du gagnant seront publiés dans le prochain bulletin. Conservez-le, il vous apportera des renseignements utiles pour votre collection.

- ❖ Le ou la gagnante du jeu – concours recevra son cadeau à la réunion suivant la parution du bulletin.

NOM :

Prénom :

Un tirage au sort départagera les gagnants.



QUI VEUT GAGNER DES... MILLIONS ?

Publicité mensongère*

*Il faut lire : Qui veut gagner des centimes avec les T.V.P. ?

" – Les quoi ? Les T.V.P. ?

- Timbres à Validité Permanente."

celui-ci n'a pas de valeur faciale imprimée. Mais il s'agit d'un timbre à :

0,50 €. (exemple, celui de Titeuf)

Or, le prix du timbre va augmenter. Bientôt, très bientôt, au 1^{er} mars, il vous en coûtera trois centimes de plus, soit **0,53 €.**

Donc, si vous avez une réserve de T.V.P. utilisez-les, (ils seront toujours valables), et vous gagnerez de l'argent.

Trop bien !

Séquence émotion

Mieux encore. Vous avez 8 lettres à expédier dans les mois qui viennent.

Vous achetez 7 Titeuf. Vous économisez : $7 \times 0,03 = 0,21 \text{ €}$.

C'est plus qu'il n'en faut pour vous procurer le timbre :

SOLIDARITE – ASIE



SOLIDARITÉ
ASIE

CRUX ROULE FRANÇAISE



0,20€
de DON

Je sais que vous avez participé avec vos parents, avec vos écoles, mais ce timbre, il faut l'acheter. *Vraiment.*

Les infos du club.

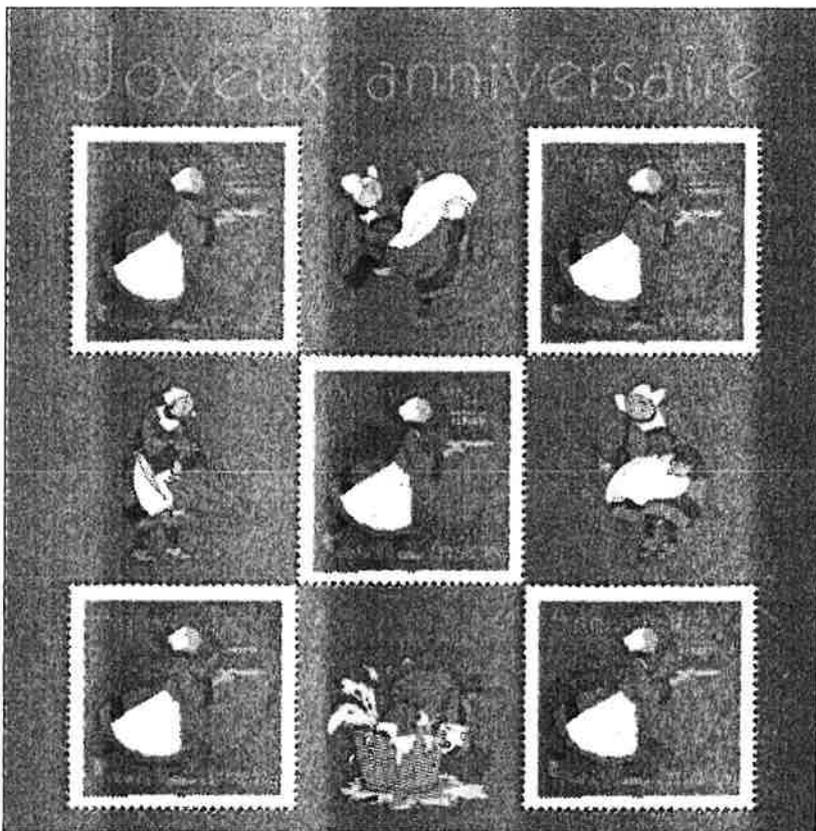
La Fête du Timbre 2006 aura peut-être lieu à La Roche (à Aubigny exactement). Si c'est le cas, c'est nous qui serons organisateurs. C'est l'occasion pour vous, P'tits Philous, de montrer ce que vous êtes capables de faire.

Allez, tous à vos collec.

Nom d'un P'tit Philou III

Phiphi se désespère de ne pas trouver un jeune qui veuille se lancer dans la collection des tim-

bres sur la BD. Pourtant, Astérix, Gaston, Blake & Mortimer, Lucky Luke, Tintin, il y a de quoi faire.



Début avril, au Salon de printemps, Bécassine sera à l'honneur.

PROGRAMME DES REUNIONS JEUNES 2005

A chaque réunion, les échanges, les classeurs d'échange, les carnets de circulation fonctionneront comme l'an passé. En plus, nous te proposons les thèmes suivants :

- Dim. 27 février :** décoller les timbres – la bonne méthode.
- Dim. 27 mars :** utilisation des catalogues philatéliques.
- Dim. 24 avril :** collectionner les timbres de France.
- Dim. 22 mai :** voyage à St Jean d'Angély – PHILAJUNIORS.
- Dim. 29 mai :** comment classer les timbres.
- Dim. 26 juin :** échanges avec les adultes, Présentation d'une collection adulte.

Pour monter vos collec.

- Samedi :** 12 mars
- 16 avril
- 14 mai
- 18 juin.

de 14h30 à 17h.

Voilà. Ce 21^{ème} numéro des P'tits Philous est terminé.

**A BIENTÔT,
TCHÔ.**

GUY.

DUPLICATA DE LA LETTRE AUX PARENTS DES P'TITS PHILOUS

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

Dans le cadre de l'exposition PHILAJUNIORS CENTRE-OUEST des 21 et 22 mai 2005 à St Jean d'Angély (17), l'Amicale Philatélique Yonnaise organise un déplacement, en mini-bus, le dimanche 22 mai 2005 à l'intention des adhérents de la section jeunes de l'Amicale.

Cette journée du dimanche sera tournée essentiellement vers la jeunesse avec de nombreuses animations et la possibilité de rencontrer des collectionneurs d'autres associations.

Organisation :

8h00 : départ de la place Napoléon (côté kiosque à musique)
9h30 : arrivée à St Jean d'Angély
10h00 - 12h00 : rallye philatélique
12h00 : projection des photos du voyage à Ouistreham
12h30 - 14h00 : déjeuner (prévoir le pique-nique)
14h00 - 16h00 : animation jeunesse
16h00 : goûter offert par les organisateurs de l'expo
16h30 : proclamation des résultats et remise des récompenses
17h30 : départ de la salle d'exposition
19h00 : arrivée à La Roche-sur-Yon (Place Napoléon)

La participation demandée sera de 5 à 10 € suivant le nombre d'inscrits.
L'encadrement des jeunes sera assuré par des adultes de l'Amicale.

Le Président,
Jean-Marie LETERME

La responsable des jeunes,
Alexandra PRAUD

**Nous recherchons quelques p'Apys volontaires pour encadrer le groupe.
Si vous souhaitez venir à St Jean d'Angély, faites-le savoir auprès des animateurs Jeunesse.
Merci.**

RAPPEL : DIMANCHE 22 MAI

Réponse souhaitée le 6 mars.

PRET-A-POSTER et ACTUALITE VENDEENNE

Vendée Globe 2004 - 2005



*Les Sables d'Olonne
Ville de départ et d'arrivée*



PAP mis en vente le 28 janvier 2005

Format rectangulaire uniquement

Nombre d'exemplaires non communiqué

En principe, en vente dans tous les bureaux de
La Poste en Vendée

Verso du nouveau PAP des Sables d'Olonne



Nouvelle flamme à La ROCHE-SUR-YON

Pour le CDIS, 1^{ère} date observée le 05 janvier 2005.

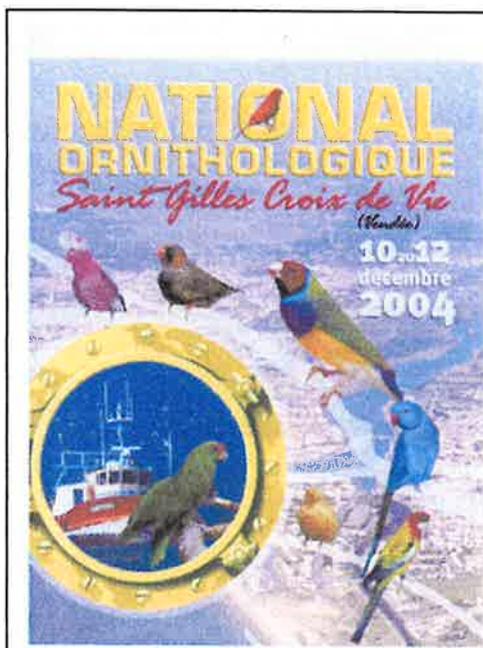
Difficile de trouver une flamme de qualité !



Pour le CTC, 1^{ère} date observée le 01 février 2005.

Un regret : sans information de La Poste sur ces nouvelles flammes, nous n'avons pas réalisé de 1^{er} jour.





Souvenir vendu par l'Amicale Philatélique Havre de Vie à l'occasion du Bureau Temporaire organisé dans le cadre du National Ornithologique à St Gilles-Croix-de-Vie les 11 et 12 décembre 2004.



1^{er} JOUR à LA ROCHE-SUR-YON pour la mise en vente du nouveau timbre d'usage courant : la Marianne de LAMOUCHE – Bureau temporaire à La Préfecture les 08 et 09 Janvier 2005.

Prêt-à-Poster : à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Club Philatélique Franco-Britannique (Boulogne-Billancourt, 19-21 novembre 2004), un PAP Marianne de Luquet a été émis avec la flamme du jubilé.
 Prix : 2,50 € port compris
 Commande chez notre ami et adhérent : Jacques RENOLLAUD – 28, promenade LAFARGE – 85100 LES SABLES D'OLONNE



Sortons de l'actualité vendéenne pour un peu d'exotisme.
 Qui peut me donner des informations sur ce cachet de la Guadeloupe ?



FOCH

ASSURANCES

ASSURANCES *et* PLACEMENTS

Cabinet DUPOND-JOURDAIN

20, rue Foch
LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 36 24 16
Fax 02 51 46 24 37

198, rue du Général Guérin
LE BOURG SOUS LA ROCHE
Tél. 02 51 46 05 62
Fax 02 51 05 12 93

RESTAURANT *Le Val d'Yon*

M. et Mme ARDOUIN Jean-Claude



ZA de Belle Place - Rte Luçon
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02.51.62.31.29 Fax 02.51.44.86.82

RESTAURANT TRAITEUR

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

Vendée Collections

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20 %
aux membres de clubs

75, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02.51.43.93.84

Réservez vos achats à nos annonceurs



Nous sommes
LA ***à votre***
écoute.

*Partenaire des associations,
le Crédit Mutuel s'engage,
chaque jour, à vos côtés pour
réaliser vos projets.*



Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler

www.cmocean.fr